DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Politique stratégique

Les enquêtes nationales auprès des diplômés

Les bacheliers de 1990 poursuivant des études postsecondaires

R-00-1-4F

par
George Butlin

1999

Document de recherche

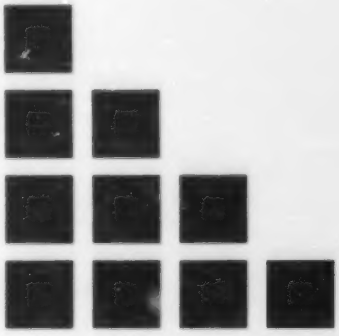

en collaboration avec le

CENTRE DES STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION

Développement des ressources humaines Canada
Statistique Canada

Human Resources Development Canada
Statistics Canada

Canada

101-05753/

Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada

Les bacheliers de 1990 poursuivant des études postsecondaires

R-00-1-4F

par
George Butlin
1999

Les opinions exprimées dans les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

The views expressed in papers published by the Applied Research Branch are the authors' and do not necessarily reflect the opinions of Human Resources Development Canada or of the federal government.

■

La série de documents de recherche comprend des études et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique (PS). Il s'agit notamment de recherches secondaires sous forme d'études de base et d'analyses documentaires qui appuient les efforts de recherche de PS.

The Research Paper Series includes studies and research conducted under the auspices of the Applied Research Branch of Strategic Policy (SP). Papers published in this series consist of secondary research in the form of background studies and literature reviews that support the research efforts of SP.

Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi./
This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct.

La version anglaise de ce document est disponible sous le titre « 1990 Bachelor's Graduates Who Pursue Further Post-Secondary Education »./
This paper is available in English under the title "1990 Bachelor's Graduates Who Pursue Further Post-Secondary Education."

■

Le présent rapport fait partie d'un ensemble d'études sur les Enquêtes nationales auprès des diplômés./
This report is part of a set of research studies on the National Graduates Surveys.

■

Imprimé/Printed 2000
ISBN: 0-662-85571-X
Cat. No./N° de cat. MP32-29/00-1-4F

■

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Service des publications
Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada
165, rue de l'Hôtel-de-Ville, Phase II, 7e étage
Hull (Québec) Canada
K1A 0J2

Téléphone : (819) 994-3304
Télécopieur : (819) 953-9077
Courrier électronique : research@spg.org
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Publications Office
Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada
165 Hôtel de Ville Street, Phase II, 7th Floor
Hull, Quebec, Canada
K1A 0J2

Telephone: (819) 994-3304
Facsimile: (819) 953-9077
E-mail: research@spg.org
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb

Résumé

Des bacheliers diplômés en 1990, près de 60 % avaient entrepris ou terminé d'autres études postsecondaires en 1995, cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Plus des trois quarts des diplômés qui avaient entrepris d'autres études postsecondaires l'avaient fait en 1992, soit au cours des deux années qui ont suivi l'obtention du baccalauréat. Près d'un tiers des diplômés qui ont poursuivi des études postsecondaires ont entrepris des programmes de maîtrise ou de doctorat, tandis que près d'un quart des étudiants se sont inscrits à des programmes collégiaux et à des programmes de formation professionnelle ou à des programmes du baccalauréat.

Cette étude contribue aux recherches sur l'apprentissage continu en s'intéressant à la population des étudiants d'université canadiens qui ont poursuivi leurs études universitaires ou ont entrepris d'autres études postsecondaires après avoir obtenu leur diplôme d'un programme de baccalauréat en 1990, en utilisant les données de l'Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 (END) et de l'Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. Cette étude examine l'incidence des facteurs sociodémographiques et de ceux liés aux inscriptions sur les chances de poursuivre différents programmes d'études postsecondaires.

- On a constaté que le champ d'étude est un prédicteur clé de la participation à d'autres études postsecondaires, après avoir tenu compte des autres prédicteurs. Il s'est avéré moins probable que les diplômés des champs d'étude qui sont assortis d'emplois particuliers tels l'éducation, le commerce, l'administration et les affaires, le génie et les professions du domaine de la santé poursuivent leurs études postsecondaires que les diplômés des programmes de sciences sociales.

- Les hommes avaient plus de chances de participer à des programmes de maîtrise et de doctorat que les femmes, après avoir tenu compte des autres prédicteurs.

- Les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un diplôme universitaire avaient plus de chances de participer aux programmes de premier grade professionnel, de maîtrise et de doctorat que les diplômés dont les parents avaient fait des études secondaires, après avoir tenu compte des autres facteurs.

- Il s'est avéré moins probable que les bacheliers ayant plus de deux années d'expérience de travail à plein temps poursuivent des études postsecondaires que les diplômés n'ayant pas d'expérience de travail à plein temps au moment de l'obtention du diplôme, après avoir tenu compte des autres facteurs.

- Cinq ans après l'obtention du diplôme, les bacheliers de 1990 qui travaillaient à plein temps avaient un salaire médian de 37 000 $, tandis que les titulaires d'une maîtrise de 1990 gagnaient 46 000 $ et les titulaires d'un doctorat de 1990, 50 000 $.

Abstract

Nearly 60 % of 1990 bachelor's graduates had taken or completed some further post-secondary education by 1995, five years after graduating. Over three-quarters of graduates who took further post-secondary education did so by 1992, within two-years after graduation. Nearly a third of graduates who took further post-secondary education took master's or doctoral programs, while close to a quarter of students took programs at either the college/trade-vocational or bachelor's degree level.

This study contributes to the research literature on life-long learning by examining the population of Canadian university students who pursued further/additional post-secondary education after graduating from bachelor's level programs in 1990, using data from the 1992 National Graduates Survey of 1990 graduates (NGS) and the 1995 Follow-up of 1990 Graduates Survey (FOG). This study examines how social demographic and enrolment-related factors affect the odds of pursuing different types of further post-secondary education.

- Field of study was found to be a key predictor of participation in further post-secondary education, controlling for other predictors. Graduates from fields of study that had a specific job associated with them, such as education, commerce, management and business, engineering, and health professions had lower odds of participation in further post-secondary education than graduates from social science programs.

- Men had higher odds of participation in master's and doctoral programs than women, controlling for other predictors.

- Graduates whose parents had a university degree had higher odds of participating in first professional and master's and doctoral programs compared to graduates whose parents had high school education, controlling for other factors.

- Bachelor's graduates with more than two years of full-time work experience had lower odds of pursuing further post-secondary education than did graduates with no full-time work experience at the time of graduation, controlling for other factors.

- Five years after graduation, 1990 bachelor's graduates who were working full-time had median earnings of $37,000, while 1990 master's graduates earned $46,000, and 1990 doctoral graduates earned $50,000.

Table des matières

1. Introduction 1

2. Données et méthodologie 3

3. Poursuivre des études supplémentaires 11

4. Conclusion 35

Annexe 37

Bibliographie 45

1. Introduction

Dans l'économie du savoir d'aujourd'hui, il est reconnu que le développement des ressources humaines est tout à fait essentiel à la réussite sur le marché du travail et à la vigueur de l'économie canadienne. Au cours des années 90, l'apprentissage continu est maintenant une stratégie courante pour s'ajuster aux changements des connaissances et compétences exigées dans les milieux de travail. Le Conference Board du Canada a déterminé que l'apprentissage continu constitue une importante compétence relative à l'employabilité (McLaughlin, 1992). On a établi que l'éducation postsecondaire, de pair avec la formation en milieu de travail, est un élément essentiel des stratégies d'apprentissage continu.

La présente étude contribue aux recherches sur l'apprentissage continu en s'intéressant à la population des étudiants d'université canadiens qui ont poursuivi leurs études universitaires ou ont entrepris d'autres études postsecondaires après avoir obtenu leur diplôme d'un programme de baccalauréat[1] en 1990, en utilisant les données de l'Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 (END) et de l'Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. Cette étude examine l'incidence des facteurs sociodémographiques et de ceux liés aux inscriptions sur les chances de poursuivre différents genres d'études postsecondaires.

Les recherches sur l'END et l'Enquête de suivi ont porté avant tout sur les résultats d'emploi et les expériences des diplômés d'université sur le marché du travail. La question des études supplémentaires a été peu étudiée par les chercheurs qui ont analysé les diverses enquêtes auprès des diplômés et enquêtes de suivi. La plupart des données d'END publiées qui portaient sur la formation supplémentaire s'arrêtaient à dresser des rapports de profils de la proportion de diplômés des divers programmes d'études postsecondaires qui participaient à d'autres études postsecondaires et des genres d'études supplémentaires entreprises, au moyen d'une répartition par sexe (Clark, Laing, Rechnitzer, 1986, Clark, 1986, Little et Lapierre, 1996, Paju, 1997). Les travaux de recherche fondés sur les enquêtes provinciales réalisées auprès des diplômés d'université en Alberta (Krahn et Lowe, 1998) et dans les provinces de l'Atlantique (Baseline Market Research, 1998) se limitaient également à une brève présentation des résultats d'analyses

[1] Une recherche qui étudie les titulaires d'une maîtrise de 1990 et les diplômés de collège communautaire de 1990 poursuivant des études postsecondaires est présentement en cours.

des profils. Clark (1997) a analysé plus en profondeur la promotion de 1986 de l'END, cinq ans après l'obtention de leur diplôme, également à l'aide de la méthode des profils. L'étude portait sur les variations du taux de participation à des études postsecondaires supplémentaires entre les genres de diplômés d'études postsecondaires en fonction du sexe, de l'âge, du domaine d'études, de l'état matrimonial et de la présence d'enfants à charge. L'analyse n'a toutefois pas réussi à tenir compte du niveau d'éducation des diplômés avant qu'ils ne participent au programme duquel ils ont obtenu un diplôme en 1986. Cette question est importante parce que le programme complété en 1986 par chacun de ces étudiants pourrait être un deuxième ou un troisième grade d'études postsecondaires, et, de fait, participer à un cheminement de formation supplémentaire. En étudiant simplement les « diplômés » de 1986 d'un programme donné, il est possible de confondre les étudiants qui n'avaient pas suivi de programme d'études postsecondaires jusque là avec ceux ayant des grades, diplômes ou certificats postsecondaires antérieurs. Le niveau de scolarité antérieure est susceptible d'influer sur la probabilité de poursuivre des études supplémentaires après avoir obtenu un diplôme du programme en 1986. De plus, l'analyse de Clark ne tenait pas compte de plusieurs variables à la fois au moment d'étudier plusieurs des facteurs liés aux études postsecondaires supplémentaires.

2. Données et méthodologie

Les bacheliers : une population restreinte

Cette étude s'intéresse uniquement à la population des diplômés du baccalauréat de 1990. Seuls les étudiants de cette population qui avaient pour caractéristiques les éléments suivants ont été choisis pour l'analyse :

a) l'éducation antérieure était de niveau secondaire ou collégial (collège communautaire ou cégep),

b) l'âge à l'obtention du diplôme était 26 ans ou moins,

c) avoir entrepris le programme de baccalauréat entre 1984 et 1987.

L'étude avait pour premier objectif de limiter la population aux seuls étudiants dont l'éducation antérieure n'était pas de niveau postsecondaire. Cependant, si nous avions appliqué cette restriction, tous les diplômés provenant du Québec auraient été éliminés puisque l'obtention d'un diplôme du cégep est une condition préalable à l'admission dans une université du Québec. Ceci dit, 93 % de tous les diplômés du baccalauréat dont les études collégiales ou au cégep constituaient le plus haut niveau d'éducation antérieure ont obtenu leur diplôme d'une université du Québec. La première intention a donc été respectée puisque l'éducation antérieure la plus poussée des étudiants choisis était du niveau secondaire ou du niveau du cégep, l'équivalent au Québec.

Lorsque nous omettions la restriction relative à l'âge, les diplômés qui étaient âgés de 26 ans ou moins représentaient près de 90 % de la population des diplômés dont l'éducation antérieure était de niveau secondaire ou collégial (collège communautaire ou cégep) et qui avaient entrepris leur programme du baccalauréat entre 1984 et 1987.

Cinq mille quatre-cent cinquante étudiants composaient cette population restreinte de bacheliers. Ce groupe de diplômés du baccalauréat représentait 60 771 diplômés après la pondération de l'échantillon.

Les Enquêtes nationales auprès des diplômés

Les Enquêtes nationales auprès des diplômés (END), parrainées par Développement des ressources humaines Canada et menées par Statistique Canada, sont expressément conçues en vue d'obtenir des renseignements sur le rapport entre l'éducation et la formation et l'activité du marché du travail, l'expérience à long terme des diplômés sur le marché du travail, l'emploi, le salaire, la profession et les expériences d'études et diplômes supplémentaires des diplômés. Les END portent sur les individus ayant obtenu un diplôme ou un certificat d'une école de métier, d'un collège professionnel et technique (ou d'un cégep) ou d'une université, et qui habitaient toujours au Canada au moment de l'enquête. Les END sont représentatifs de la population sous-jacente de diplômés au Canada.

Contexte

Statistique Canada a tenu une première enquête en 1978, laquelle traitait de l'expérience sur le marché du travail des diplômés de 1976 des universités et des collèges communautaires du Canada. En 1984, Statistique Canada a mené une enquête semblable, l'END auprès des diplômés de 1982, qui était parrainée conjointement par le Secrétariat d'État du Canada et Emploi et Immigration Canada. Cette enquête a approfondi le contenu de l'enquête précédente et a élargi la population de base afin d'inclure les diplômés des programmes de formation professionnelle et de métiers en plus des diplômés des collèges communautaires et des universités.

Depuis 1982, quatre cohortes de diplômés ont été sondées. Les participants de chaque cohorte ont été interviewés deux et cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Année de l'obtention du diplôme	Première enquête	Enquête de suivi
1982	1984	1987
1986	1988	1991
1990	1992	1995
1995	1997	2000

L'Enquête de suivi (2000) auprès des diplômés de 1995 traitait également de « l'exode des cerveaux ». Ceux qui avaient obtenu leur diplôme en 1995 mais qui habitaient aux États-Unis en juin 2000 ont également été sondés dans le cadre de l'enquête.

Objectifs

Voici les principaux objectifs en matière de données d'enquête :

- Obtenir des renseignements en vue d'une analyse du marché du travail.
- Obtenir des renseignements sur le rapport entre l'éducation et la formation et les expériences des diplômés sur le marché du travail ainsi que sur les autres possibilités d'apprentissage qui leur sont accessibles.
- Élargir la base des données disponibles qui sont nécessaires pour améliorer les modèles de projection de l'offre et de la demande de professions et pour mener des études connexes concernant la rupture de l'équilibre offre-demande sur le marché du travail.
- Obtenir des données en ce qui concerne l'expérience à plus long terme des diplômés sur le marché du travail.
- Obtenir des renseignements sur l'expérience des membres des groupes cibles sur le marché du travail (tels les femmes, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées).

- Acquérir une meilleure compréhension de la transition école-travail et du rendement du capital humain.
- Acquérir une meilleure compréhension du financement de l'éducation postsecondaire.
- Recueillir de plus amples renseignements sur les questions de savoir et de compétences.

Méthodologie

Les Enquêtes nationales auprès des diplômés reposaient sur une conception d'échantillon aléatoire systématique stratifié. La population des diplômés de chacune des provinces était stratifiée en cinq niveaux d'études : formation professionnelle de métier (métiers spécialisés), formation professionnelle et de métiers (collèges), et formation universitaire de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat. Chaque niveau était subséquemment stratifié, les diplômés des programmes de niveau collégial se partageant en neuf domaines d'études, et les diplômés de programmes professionnels de métier et de programmes universitaires constituant dix domaines d'études. Ces classifications des domaines d'études s'appuyaient sur les codes à cinq chiffres du SISCU (Système d'information statistique sur la clientèle universitaire) et du SISCCC (Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires) qui sont utilisés par Statistique Canada. L'échantillon était divisé en strates afin de veiller à ce que les niveaux de détail soient acceptables et que, par conséquent, la fiabilité des données en ce qui concerne les provinces, les niveaux d'éducation et les domaines d'études soit également acceptable.

Un échantillon total a été choisi pour chacune des cohortes de diplômés. Les intervieweurs ont tenté de communiquer avec tous les diplômés de l'échantillon, utilisant au départ les numéros de téléphone fournis par leur établissement d'études. En moyenne, 73 % des individus de l'échantillon total choisi pour chacune des cohortes ont été joints et interviewés. On a communiqué de nouveau avec ces individus afin de procéder à l'entrevue de suivi.

Année d'obtention du diplôme	Échantillon total choisi	Année de l'enquête	Échantillon utilisable (taux de réponse)
1982	49 150	1984	35 717 (73 %)
		1987	31 167
1986	53 136	1988	40 814 (77 %)
		1991	35 401
1990	51 111	1992	36 280 (71 %)
		1995	35 816
1995	61 759	1997	43 040 (70 %)
		2000	À compléter

Prière de consulter les documents suivants pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie :

Clark, Warren, Margaret Laing et Edith Rechnitzer, *La promotion de 1982 : rapport sommaire de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982*, Secrétariat d'État du Canada et Statistique Canada, 1986.

Clark, Warren, *La promotion de 1986 : compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1988 menée auprès des diplômés de 1986 et comparaison avec l'Enquête nationale de 1984*, Emploi et Immigration Canada et Statistique Canada, 1991 numéro de catalogue LM-198E92.

Little, Don et Louise Lapierre, *La promotion de 1990; Compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1992 menée auprès des diplômés de 1990*, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996, numéro de catalogue SC-125-12-96F.

Taillon, Jacques et Mike Paju, *La promotion de 1995; Rapport de l'Enquête nationale (1997) auprès des diplômés de 1995*, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1999, numéro de catalogue SP-137-04-99.

L'incidence des facteurs sociodémographiques et des facteurs liés à l'inscription sur la probabilité de poursuivre les études universitaires ou d'entreprendre d'autres études postsecondaires

Un modèle multinomial de régression logistique[2] a été utilisé pour évaluer de quelle façon les variables sociodémographiques et celles liées à l'inscription influent sur les chances de poursuivre les études universitaires ou de participer à d'autres études postsecondaires. Ce modèle calcule dans quelle mesure chacun des prédicteurs influe sur les chances de participer à des études postsecondaires supplémentaires tout en tenant compte de l'incidence de tous les autres prédicteurs du modèle. Les prédicteurs liés à l'inscription comprennent : le domaine d'études, la région de l'université fréquentée, l'inscription à plein temps ou à temps partiel, la participation à un programme d'études coopératif et le montant du prêt étudiant au moment de l'obtention du diplôme. Les prédicteurs sociodémographiques[3] sont : le sexe, l'âge au moment de l'obtention du diplôme, le plus haut niveau d'éducation des parents, l'appartenance à une minorité visible et le nombre de mois d'expérience de travail à plein temps[4]. Le niveau de scolarité antérieure avait également fait l'objet de restrictions afin d'inclure uniquement les étudiants qui n'avaient pas fait

---

2 Les estimations de ce modèle reposaient sur la procédure CATMOD du système SAS. On peut trouver de plus amples renseignements sur la régression logistique dans Hosmer et Lemeshow (1989).

3 L'état matrimonial n'était pas compris dans les prédicteurs sociodémographiques parce qu'on avait interrogé les diplômés de 1990 à ce sujet en 1992. La date du mariage n'ayant pas été saisie, les diplômés auraient pu se marier après avoir obtenu leur diplôme en 1990 et ce d'autant plus que les diplômés étaient âgés de 26 ans ou moins au moment de l'obtention du diplôme. Ainsi, le mariage aurait pu avoir lieu aussi bien pendant qu'après la période de participation à des études supplémentaires. À moins qu'on ne puisse établir précisément la date du mariage, l'inscription de l'état matrimonial dans la séquence temporelle de l'éducation supplémentaire demeure douteuse. Seule une petite proportion des diplômés ont signalé la présence d'enfants à charge. On ne doit pas s'en surprendre, compte tenu de l'âge des diplômés au moment de l'obtention du diplôme. Lorsque les enfants qui étaient nés après l'obtention du diplôme étaient retirés de l'analyse, l'échantillon était trop petit pour servir de variable prédictrice.

4 La question de savoir comment les expériences connues sur le marché du travail une fois le diplôme obtenu influent sur les probabilités de poursuivre d'autres études postsecondaires ne pouvait être étudiée auprès des diplômés qui avaient entrepris d'autres études en 1992 parce que la séquence temporelle de ces deux événements ne pouvait être établie. Il était possible d'étudier le groupe des diplômés qui participaient au marché du travail en 1992 mais qui n'avaient pas entrepris d'éducation supplémentaire avant 1995. Malheureusement, 80 % des diplômés qui ont entrepris d'autres études l'avaient fait avant 1992, ne laissant qu'un petit groupe susceptible d'être examiné pour étudier le lien entre le marché du travail et les études postsecondaires supplémentaires.

Little, Don et Louise Lapierre, *La promotion de 1990; Compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1992 menée auprès des diplômés de 1990*, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996, numéro de catalogue SC-125-12-96F.

Taillon, Jacques et Mike Paju, *La promotion de 1995; Rapport de l'Enquête nationale (1997) auprès des diplômés de 1995*, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1999, numéro de catalogue SP-137-04-99.

L'incidence des facteurs sociodémographiques et des facteurs liés à l'inscription sur la probabilité de poursuivre les études universitaires ou d'entreprendre d'autres études postsecondaires

Un modèle multinomial de régression logistique[2] a été utilisé pour évaluer de quelle façon les variables sociodémographiques et celles liées à l'inscription influent sur les chances de poursuivre les études universitaires ou de participer à d'autres études postsecondaires. Ce modèle calcule dans quelle mesure chacun des prédicteurs influe sur les chances de participer à des études postsecondaires supplémentaires tout en tenant compte de l'incidence de tous les autres prédicteurs du modèle. Les prédicteurs liés à l'inscription comprennent : le domaine d'études, la région de l'université fréquentée, l'inscription à plein temps ou à temps partiel, la participation à un programme d'études coopératif et le montant du prêt étudiant au moment de l'obtention du diplôme. Les prédicteurs sociodémographiques[3] sont : le sexe, l'âge au moment de l'obtention du diplôme, le plus haut niveau d'éducation des parents, l'appartenance à une minorité visible et le nombre de mois d'expérience de travail à plein temps[4]. Le niveau de scolarité antérieure avait également fait l'objet de restrictions afin d'inclure uniquement les étudiants qui n'avaient pas fait

---

2 Les estimations de ce modèle reposaient sur la procédure CATMOD du système SAS. On peut trouver de plus amples renseignements sur la régression logistique dans Hosmer et Lemeshow (1989).

3 L'état matrimonial n'était pas compris dans les prédicteurs sociodémographiques parce qu'on avait interrogé les diplômés de 1990 à ce sujet en 1992. La date du mariage n'ayant pas été saisie, les diplômés auraient pu se marier après avoir obtenu leur diplôme en 1990 et ce d'autant plus que les diplômés étaient âgés de 26 ans ou moins au moment de l'obtention du diplôme. Ainsi, le mariage aurait pu avoir lieu aussi bien pendant qu'après la période de participation à des études supplémentaires. À moins qu'on ne puisse établir précisément la date du mariage, l'inscription de l'état matrimonial dans la séquence temporelle de l'éducation supplémentaire demeure douteuse. Seule une petite proportion des diplômés ont signalé la présence d'enfants à charge. On ne doit pas s'en surprendre, compte tenu de l'âge des diplômés au moment de l'obtention du diplôme. Lorsque les enfants qui étaient nés après l'obtention du diplôme étaient retirés de l'analyse, l'échantillon était trop petit pour servir de variable prédictrice.

4 La question de savoir comment les expériences connues sur le marché du travail une fois le diplôme obtenu influent sur les probabilités de poursuivre d'autres études postsecondaires ne pouvait être étudiée auprès des diplômés qui avaient entrepris d'autres études en 1992 parce que la séquence temporelle de ces deux événements ne pouvait être établie. Il était possible d'étudier le groupe des diplômés qui participaient au marché du travail en 1992 mais qui n'avaient pas entrepris d'éducation supplémentaire avant 1995. Malheureusement, 80 % des diplômés qui ont entrepris d'autres études l'avaient fait avant 1992, ne laissant qu'un petit groupe susceptible d'être examiné pour étudier le lien entre le marché du travail et les études postsecondaires supplémentaires.

d'études postsecondaires avant de s'inscrire au programme du baccalauréat duquel ils ont obtenu leur diplôme (voir la boîte portant sur la méthodologie de l'END pour des explications plus détaillées à cet effet). Tous les prédicteurs s'appuient sur les données de l'Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 et ils ont trait à la période où l'étudiant ou l'étudiante était inscrit(e) au programme duquel il ou elle a obtenu un diplôme en 1990 et à auparavant. On a recueilli les renseignements nécessaires pour établir la variable des études postsecondaires supplémentaires en 1992 et, de nouveau, en 1995 (voir la définition des études postsecondaires supplémentaires dans la boîte portant sur la méthodologie).

Le modèle de régression logistique est dit « multinomial » parce que plutôt que d'étudier simplement la participation à des études postsecondaires supplémentaires par rapport à l'absence de participation à des études supplémentaires, il permet de multiples comparaisons entre les différents genres de participation à des études postsecondaires supplémentaires *(formation de collège ou d'école de métier par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, certificat ou diplôme universitaire par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, baccalauréat par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, premier grade professionnel par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, maîtrise ou doctorat par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires*). La combinaison des divers genres d'études postsecondaires supplémentaires en une seule variable pourrait produire des résultats trompeurs puisque l'incidence de plusieurs des prédicteurs comparant la participation à des études postsecondaires supplémentaires dépend du genre de comparaison effectuée. La régression logistique présente d'abord des comparaisons entre les différents genres d'études supplémentaires et l'absence d'études postsecondaires supplémentaires. Ces comparaisons sont suivies par l'étude des diplômés qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires. On compare alors les différents genres d'études supplémentaires avec les programmes de maîtrise et de doctorat qui remplacent l'absence de participation à des études supplémentaires à titre de groupe témoin[5] (*formation de collège ou*

[5] Ces rapports de probabilité étaient extraits des premiers rapports de probabilité utilisant l'absence de participation à des études supplémentaires à titre de groupe témoin. La comparaison entre l'absence d'éducation supplémentaire par rapport aux programmes de maîtrise ou de doctorat n'est pas prise en compte dans ces rapports de probabilité puisqu'elle fait partie des rapports de probabilité étudiant les programmes de maîtrise ou de doctorat par rapport à aucune éducation supplémentaire.

d'école de métier par opposition à un programme de maîtrise ou de doctorat, certificat ou diplôme universitaire par opposition à un programme de maîtrise ou de doctorat, baccalauréat par opposition à un programme de maîtrise ou de doctorat, et premier grade professionnel par opposition à un programme de maîtrise ou de doctorat).

Une des catégories a été choisie comme groupe de référence pour chacune des variables prédictrices, et on a comparé toutes les autres catégories avec ce groupe. Par exemple, les sciences sociales constituaient la catégorie de référence pour le domaine d'études, et par conséquent, tous les autres domaines d'études ont été comparés avec les sciences sociales. On a estimé que comparativement aux diplômés des sciences sociales, les chances que les diplômés de commerce, administration et affaires poursuivent des études de maîtrise ou de doctorat par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires étaient 0,202 fois, ou de 80 % inférieures[6], après avoir tenu compte des incidences de tous les autres prédicteurs du modèle. Les rapports de probabilités supérieurs à 1 indiquent une augmentation des probabilités, tandis que les rapports de probabilités inférieurs à 1 soulignent une diminution des probabilités, comparativement au groupe de référence. Un rapport de probabilité de 1 signale que la catégorie en question n'a pas d'incidence sur les chances de poursuivre d'autres études.

En plus des rapports de probabilités multivariés mentionnés précédemment, des rapports de probabilités à deux variables sont également présentés (tableaux 2 et 4). Les rapports de probabilités bivariés ne tiennent pas compte des incidences des autres prédicteurs, au contraire des rapports de probabilités multivariés. Par exemple, les femmes avaient plus de chances (1,43) de poursuivre d'autres études de baccalauréat par rapport à aucune participation à d'autres études, mais cet effet disparaissait lorsqu'on tenait compte des autres variables. **À moins qu'on ne mentionne qu'il en est autrement, les rapports de probabilités présentés dans ce texte font toujours allusion à des rapports de probabilités multivariés.**

[6] Les rapports de probabilité peuvent être exprimés en pourcentage : 100(rapport de probabilité -1). Par exemple, 100(0,206-1) = 80 %.

Spécification du modèle multinomial de régression logistique

Régression logistique : Ce modèle exprime les rapports de probabilités conditionnelles de poursuivre des études postsecondaires supplémentaires comme fonction linéaire d'un ensemble de variables explicatives ou prédictrices. Puisque le modèle multinomial mis à profit dans cette étude s'appuie sur un modèle binaire, les deux modèles sont présentés ci-dessous.

Le modèle binaire de régression logistique :

$\text{Log}\ (Pi/1\text{-}Pi) = \text{LogPPi} = \alpha + b1\ (\text{sexe}) + b2\ (\text{domaine d'études}) \ldots + bk\ (K)$

Le modèle multinomial de régression logistique :

$\text{LogPP}^{cc/tv\text{-}no} = \alpha + b1^1\ (\text{sexe}) + b2^1\ (\text{domaine d'études}) \ldots + bk^1\ (K),$

$\text{LogPP}^{unct\text{-}no} = \alpha + b1^2\ (\text{sexe}) + b2^2\ (\text{domaine d'études}) \ldots + bk^2\ (K),$

$\text{LogPP}^{bach\text{-}no} = \alpha + b1^3\ (\text{sexe}) + b2^3\ (\text{domaine d'études}) \ldots + bk^3\ (K),$

$\text{LogPP}^{fprof\text{-}no} = \alpha + b1^4\ (\text{sexe}) + b2^4\ (\text{domaine d'études}) \ldots + bk^4\ (K),$

$\text{LogPP}^{ma/phd\text{-}no} = \alpha + b1^5\ (\text{sexe}) + b2^5\ (\text{domaine d'études}) \ldots + bk^5\ (K).$

Définition des termes des modèles de régression logistique présentés ci-dessus :

Log = logarithme naturel.

Probabilités = la probabilité relative de se trouver dans l'une des deux catégories d'intérêt.

Pi = la probabilité conditionnelle de poursuivre des études postsecondaires supplémentaires.

1-Pi = la probabilité conditionnelle de ne pas poursuivre des études postsecondaires supplémentaires, compte tenu des prédicteurs du modèle.

α = un terme constant.

b1...bk = coefficients de régression logistique.

$b1^1$ = l'indice supérieur indique le nombre de l'équation des paramètres du modèle multinomial de régression logistique.

LogPPi = les probabilités conditionnelles de poursuivre des études postsecondaires supplémentaires par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, compte tenu des variables prédictrices du modèle.

Sexe = variable prédictrice.

Domaine d'études = domaine d'études du diplôme obtenu par le bachelier en 1990 = variable prédictrice.

K = toutes les autres variables prédictrices du modèle.

LogPP$^{cc/tv\text{-}no}$ = les probabilités conditionnelles de participer à un programme d'un collège ou d'une école de métier par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, compte tenu des variables prédictrices du modèle.

LogPP$^{unct\text{-}no}$ = les probabilités conditionnelles de participer à un programme de certificat ou de diplôme universitaire par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, compte tenu des variables prédictrices du modèle.

LogPP$^{bach\text{-}no}$ = les probabilités conditionnelles de participer à un programme du baccalauréat par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, compte tenu des variables prédictrices du modèle.

LogPP$^{fprof\text{-}no}$ = les probabilités conditionnelles de participer à un programme de premier grade professionnel par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, compte tenu des variables prédictrices du modèle.

LogPP$^{ma/phd\text{-}no}$ = les rapports de probabilités conditionnelles de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, compte tenu des variables prédictrices du modèle.

Autres enjeux : au sein du modèle multinomial de régression logistique, cinq équations distinctes calculent le rapport de chacune des probabilités (formation de collège communautaire ou d'école de métier contre aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, certificat ou diplôme universitaire contre aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, baccalauréat contre aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, premier grade professionnel contre aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, et maîtrise ou doctorat contre aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires), lesquelles sont estimées simultanément par la méthode du maximum de vraisemblance à l'aide de la procédure CATMOD du système SAS. Le nombre d'équations générées équivaut au nombre des catégories de la variable des études postsecondaires moins 1. Nous aurions pu spécifier également les équations de la comparaison entre les rapports de probabilités de participer à un programme de maîtrise ou de doctorat par rapport à une formation de collège ou d'école de métier, ou de participer à un baccalauréat par rapport à un programme de maîtrise ou de doctorat, et ainsi de suite. Les différences entre les paramètres des trois premières équations constituent les paramètres de ces comparaisons. Les rapports de probabilités sont produits par exponentiation des paramètres de régression logistique.

Voir Hosmer et Lemeshow (1989) pour obtenir de plus amples renseignements sur le modèle de régression logistique.

3. Poursuivre des études supplémentaires

Près des deux tiers des bacheliers participaient à des études postsecondaires supplémentaires cinq ans après avoir obtenu leur diplôme

Plus des trois quarts des diplômés qui avaient entrepris d'autres études postsecondaires l'avaient fait en 1992, soit au cours des deux années qui ont suivi l'obtention du baccalauréat. Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, 47 % des bacheliers avaient participé à des études postsecondaires supplémentaires, et cette proportion augmente cinq ans après l'obtention, passant à 59 % en 1995. Une étude de la population des diplômés qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires révèle que la répartition de ceux-ci dans chacun des cinq genres d'études postsecondaires était équivalente deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme (graphique 1). En 1995, 31 % des diplômés qui participaient à d'autres études postsecondaires avaient entrepris des programmes de maîtrise ou de doctorat, suivis par 24 % au baccalauréat, 20 % au niveau collégial (collège communautaire ou école de métier), 18 % au certificat ou au diplôme universitaire, et 8 % dans un programme de premier grade professionnel.

Graphique 1 **Genre d'études postsecondaires supplémentaires entreprises par les bacheliers de 1990**

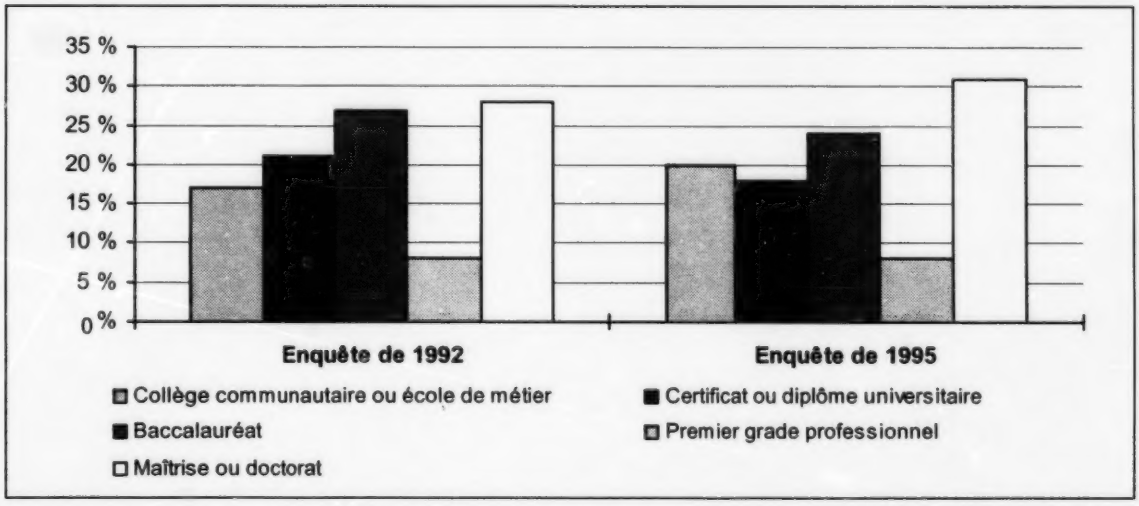

Source des données : Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 et Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. La population des bacheliers de 1990 se limitait aux diplômés ayant pour caractéristiques les éléments suivants :

1) l'éducation antérieure était de niveau secondaire ou collégial (collège communautaire ou cégep),
2) l'âge à l'obtention du diplôme était de 26 ans ou moins,
3) avoir entrepris le programme de baccalauréat entre 1984 et 1987.

Mesure des études supplémentaires

En 1992, on a demandé aux diplômés :

a) Depuis la fin de vos études en 1990, avez-vous **complété** un autre programme d'études universitaires, collégiales ou de métier menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat? On enregistrait ensuite les renseignements sur le genre de grades, de diplômes ou de certificats, sur le domaine d'études et sur le mois et l'année où le répondant ou la répondante avait terminé le programme.

b) Depuis la fin de vos études en 1990, avez-vous **suivi** d'autres cours crédités, en incluant les cours par correspondance? On enregistrait ensuite les renseignements sur le genre de grades, de diplômes ou de certificats auxquels mènent ces cours. Les renseignements sur le domaine d'études étaient également enregistrés, mais on n'enregistrait pas les dates de participation à ces cours.

En 1995, on a demandé aux diplômés :

a) Depuis juin 1992, avez-vous **terminé** d'autres programmes d'études universitaires, collégiales ou de métier menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat? On enregistrait ensuite les renseignements sur le genre de grades, de diplômes ou de certificats, sur le domaine d'études et sur le mois et l'année où le répondant ou la répondante avait terminé le programme. (La question était répétée pour saisir les cas où de multiples grades, diplômes ou certificats avaient été obtenus)

b) Depuis juin 1992, avez-vous **suivi** d'autres cours, ateliers, séminaires, séances de tutorat, cours par correspondance ou tout autre programme d'études ou de formation? L'un de ces cours était-il relié à l'emploi? L'un de ces cours reliés à l'emploi durait-il 20 heures ou plus? En pensant au plus récent cours relié à l'emploi de 20 heures ou plus, pourrait-il mener à l'obtention d'un grade, d'un certificat ou d'un diplôme? On enregistrait les renseignements sur le genre de grades, de certificats ou de diplômes, mais aucune date n'était consignée. (La question était répétée pour saisir les cas où de multiples cours de plus de 20 heures pouvant mener à un grade, à un diplôme ou un certificat étaient suivis.)

Définition des études secondaires supplémentaires : Le plus haut niveau des études supplémentaires entreprises ou complétées en 1995 constituait la mesure choisie pour cette étude :

- Collège communautaire ou école de métier

- Certificat ou diplôme universitaire[a]
- Baccalauréat
- Premier grade professionnel
- Maîtrise ou doctorat
- Aucune éducation supplémentaire

La question de suivre ou de compléter plusieurs programmes d'études supplémentaires ne se posait pas chez cette population de bacheliers cinq ans après l'obtention du diplôme. Les diplômés du baccalauréat étaient répartis en trois groupes : (1) ceux qui avaient entrepris des études supplémentaires en 1992, mais n'avaient complété aucun programme d'études supplémentaires, (2) ceux qui avaient complété des études supplémentaires en 1992 et (3) ceux qui n'avaient ni complété ni entrepris de programme d'études supplémentaires en 1992. On a constitué les cheminements parcourus jusqu'en 1995 par ces trois groupes afin de suivre ou de compléter des programmes d'études supplémentaires, et il a été conclu que les occurrences multiples d'études supplémentaires étaient rares statistiquement. De plus, les bacheliers qui n'avaient entrepris aucun programme d'études supplémentaires depuis l'obtention du diplôme en 1990 représentaient près de la moitié de tous les diplômés, aussi l'échantillon nécessaire à l'étude des occurrences multiples d'études supplémentaires était très limité. Comme on l'a démontré précédemment, la question s'intéressant à la participation à un programme d'études supplémentaires a changé de 1992 à 1995. Les restrictions relatives à la participation à un cours, selon lesquelles il devait être lié à l'emploi et durer 20 heures et plus par semaine, n'étaient pas saisies en 1992. Ceci ajoute aux complications liées à l'étude des cas où plusieurs genres d'études supplémentaires ont été suivis.

[a] Les rapports de probabilités peuvent être exprimés en pourcentage : 100 (rapport de probabilité-1). Par exemple, 100 (0,206-1) = 80 %

Les titulaires d'une maîtrise avaient un revenu annuel supérieur à celui des bacheliers cinq ans après l'obtention du diplôme

Puisque les diplômés du baccalauréat étaient plus susceptibles de poursuivre un programme de maîtrise ou de doctorat que tout autre programme d'études postsecondaires supplémentaires, il convient de considérer les répercussions de l'obtention d'un doctorat ou d'une maîtrise sur le revenu d'emploi. Cette question peut être examinée en comparant les diplômés du baccalauréat de 1990 et les titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat de 1990 qui occupaient un emploi à plein temps cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Les populations de diplômés du baccalauréat,

- Certificat ou diplôme universitaire[a]
- Baccalauréat
- Premier grade professionnel
- Maîtrise ou doctorat
- Aucune éducation supplémentaire

La question de suivre ou de compléter plusieurs programmes d'études supplémentaires ne se posait pas chez cette population de bacheliers cinq ans après l'obtention du diplôme. Les diplômés du baccalauréat étaient répartis en trois groupes : (1) ceux qui avaient entrepris des études supplémentaires en 1992, mais n'avaient complété aucun programme d'études supplémentaires, (2) ceux qui avaient complété des études supplémentaires en 1992 et (3) ceux qui n'avaient ni complété ni entrepris de programme d'études supplémentaires en 1992. On a constitué les cheminements parcourus jusqu'en 1995 par ces trois groupes afin de suivre ou de compléter des programmes d'études supplémentaires, et il a été conclu que les occurrences multiples d'études supplémentaires étaient rares statistiquement. De plus, les bacheliers qui n'avaient entrepris aucun programme d'études supplémentaires depuis l'obtention du diplôme en 1990 représentaient près de la moitié de tous les diplômés, aussi l'échantillon nécessaire à l'étude des occurrences multiples d'études supplémentaires était très limité. Comme on l'a démontré précédemment, la question s'intéressant à la participation à un programme d'études supplémentaires a changé de 1992 à 1995. Les restrictions relatives à la participation à un cours, selon lesquelles il devait être lié à l'emploi et durer 20 heures et plus par semaine, n'étaient pas saisies en 1992. Ceci ajoute aux complications liées à l'étude des cas où plusieurs genres d'études supplémentaires ont été suivis.

[a] Les rapports de probabilités peuvent être exprimés en pourcentage : 100 (rapport de probabilité-1). Par exemple, 100 (0,206-1) = 80 %

Les titulaires d'une maîtrise avaient un revenu annuel supérieur à celui des bacheliers cinq ans après l'obtention du diplôme

Puisque les diplômés du baccalauréat étaient plus susceptibles de poursuivre un programme de maîtrise ou de doctorat que tout autre programme d'études postsecondaires supplémentaires, il convient de considérer les répercussions de l'obtention d'un doctorat ou d'une maîtrise sur le revenu d'emploi. Cette question peut être examinée en comparant les diplômés du baccalauréat de 1990 et les titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat de 1990 qui occupaient un emploi à plein temps cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Les populations de diplômés du baccalauréat,

de la maîtrise et du doctorat étaient sujettes à des restrictions[7] afin qu'elles se comparent davantage. Les diplômés de tous les niveaux d'éducation étaient choisis s'ils étaient âgés de moins de 35 ans au moment de l'obtention du diplôme, s'ils avaient moins de cinq ans d'expérience à plein temps sur le marché du travail et s'ils n'avaient pas complété de programme d'études postsecondaires supplémentaires après avoir obtenu leur diplôme en 1990[8]. Par exemple, il serait incorrect d'inclure les bacheliers qui ont obtenu une maîtrise au même titre que les bacheliers qui n'avaient pas complété d'autres études postsecondaires. Le fait de restreindre les diplômés à ceux qui avaient moins de cinq ans d'expérience de travail à plein temps facilite l'évaluation des répercussions de l'obtention d'un baccalauréat sur le revenu par rapport à l'obtention d'un grade supérieur puisque l'expérience de travail est étroitement liée au revenu obtenu.

En 1995, les bacheliers qui travaillaient à plein temps avaient un revenu annuel médian de 37 000 $[9], tandis que les titulaires d'une maîtrise de 1990 gagnaient 46 000 $ et les titulaires d'un doctorat de 1990, 50 000 $. Ces éléments probants révèlent que l'obtention d'un diplôme de maîtrise offre des avantages salariaux considérables (9 000 $) par rapport à un diplôme de baccalauréat. Lorsqu'on n'appliquait aucune restriction relativement à l'âge au moment de l'obtention du diplôme et au nombre d'années d'expérience de travail à plein temps, on constatait un écart salarial de 13 000 $ entre les niveaux du baccalauréat et de la maîtrise. L'avantage salarial associé à l'obtention d'un doctorat plutôt que d'une maîtrise est de beaucoup inférieur (4 000 $).

Bien que tous les titulaires d'une maîtrise profitaient d'un avantage salarial comparativement aux diplômés du baccalauréat, on a également constaté d'importantes variations relatives au domaine d'études (graphique 2). Ainsi, cinq ans après avoir obtenu leur diplôme, les titulaires d'une maîtrise des programmes de commerce, gestion et administration profitaient d'un avantage

---

7 La population des bacheliers était sujette à une restriction supplémentaire, n'incluant que ceux qui n'avaient pas obtenu de diplôme de baccalauréat lorsqu'ils ont commencé le programme de baccalauréat duquel ils ont obtenu un diplôme en 1990. La population des titulaires d'une maîtrise était restreinte à ceux dont les études les plus poussées complétées au moment où ils ont commencé le programme de maîtrise duquel ils ont obtenu un diplôme en 1990 étaient du niveau du baccalauréat.

8 Finnie (2000) utilise des restrictions semblables pour étudier le revenu des diplômés d'université par domaine d'études.

9 Toutes les discussions du revenu ont trait au salaire médian annuel.

salarial de 17 000 $ comparativement aux bacheliers. Les titulaires d'une maîtrise des programmes de sciences sociales et d'éducation, de loisirs et de counselling avaient un avantage salarial de 9 000 $ en comparaison de leurs homologues du baccalauréat, tandis que les titulaires d'une maîtrise des programmes de sciences humaines et de beaux-arts gagnaient 6 000 $ de plus que les bacheliers de ces domaines d'études. Les titulaires d'une maîtrise des programmes d'agriculture et de sciences biologiques, de génie et de sciences de la santé jouissaient d'un avantage salarial de 5 000 $ par rapport à leurs homologues du baccalauréat. Lorsque nous les comparons aux diplômés des autres domaines d'études, il apparaît que les diplômés d'une maîtrise en mathématiques ou en sciences physiques profitaient de l'avantage salarial le plus faible (4 000 $).

En plus des différences de salaire, apparaît la question de la mesure dans laquelle les diplômés[10] utilisent en cours d'emploi leurs compétences acquises dans le cadre de leur programme d'études. En 1995, 47 % des diplômés du niveau de la maîtrise signalaient que dans le cadre de leur emploi actuel, ils utilisaient les compétences acquises dans leur programme de maîtrise dans une grande mesure, tandis que 40 % disaient utiliser leurs compétences dans une certaine mesure. À titre comparatif, seulement 31 % des bacheliers disaient utiliser en cours d'emploi les compétences acquises dans le cadre de leur programme de baccalauréat, alors que 46 % disaient utiliser leurs compétences dans une certaine mesure.

Il est important d'observer que même si les bacheliers étaient plus susceptibles de choisir un programme de maîtrise ou de doctorat que de s'intéresser à une autre possibilité d'études postsecondaires supplémentaires, quelle qu'elle soit, seulement 18 % des diplômés du baccalauréat participaient à des programmes de maîtrise et de doctorat en 1995.

Les bacheliers des programmes de commerce, administration et affaires étaient moins susceptibles de participer à d'autres études (après avoir tenu compte des autres facteurs)

Dans le cadre de l'analyse qui suit, les sciences sociales ont été retenues à titre de groupe témoin puisqu'elles rassemblent un grand nombre de domaines d'études (sociologie, économie, géographie, anthropologie, sciences politiques) auxquels ne sont pas associés des emplois précis.

[10] Les restrictions de la population utilisées pour étudier le salaire ont servi pour traiter de la question de l'utilisation des compétences en cours d'emploi. En 1995, on a demandé aux diplômés : « Dans le cadre de cet emploi, utilisiez-vous des compétences acquises durant le programme d'études terminé en 1990? 1) beaucoup 2) jusqu'à un certain point 3) très peu 4) pas du tout. »

D'autre part, les diplômés des domaines tels le génie, les soins infirmiers, l'ergothérapie ou l'enseignement sont susceptibles d'occuper un emploi pour lequel ils ont expressément été formés.

Graphique 2 **Salaire annuel médian des diplômés du baccalauréat et de la maîtrise par domaine d'études, 1995**

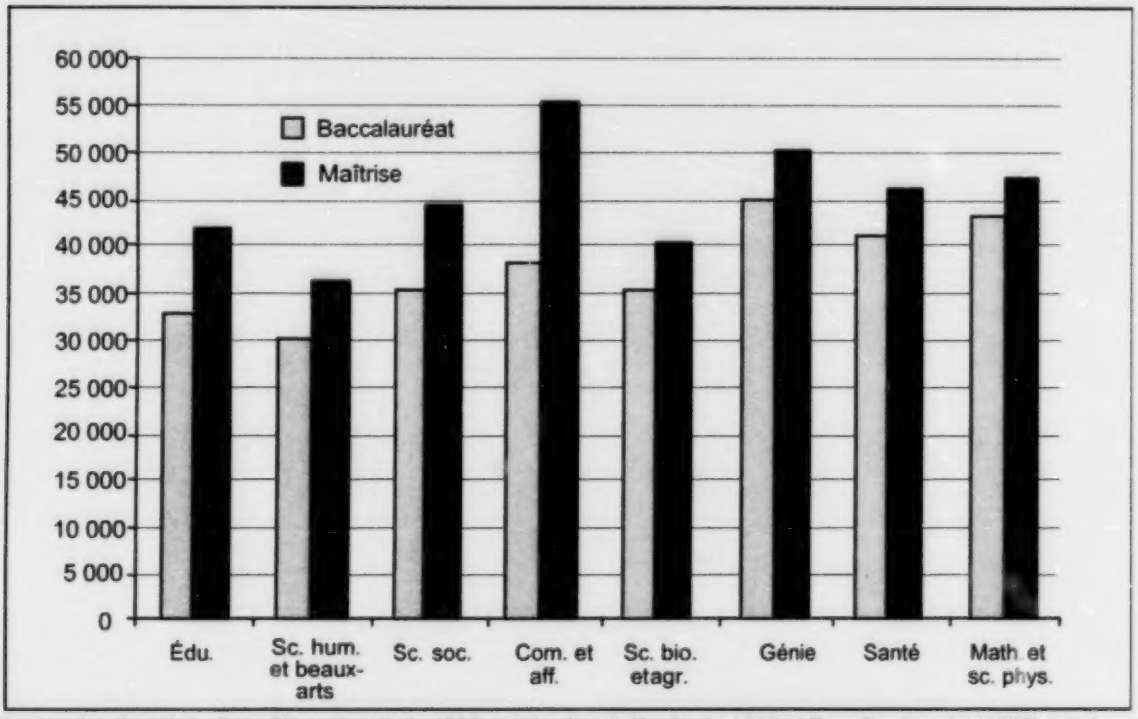

Source des données : Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 et Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. La population était limitée aux diplômés du baccalauréat et de la maîtrise qui étaient âgés de moins de 35 ans au moment de l'obtention du diplôme, qui avaient moins de cinq ans d'expérience de travail à plein temps et qui n'avaient pas complété d'autres programmes d'études postsecondaires après l'obtention du diplôme en 1990.

Les résultats de la régression logistique multinomiale révèlent que les étudiants qui ont obtenu un diplôme des programmes d'éducation, de loisirs et de counselling[11] avaient beaucoup moins de chances de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,42), de baccalauréat (0,82), de premier grade professionnel (0,32) et de maîtrise ou de doctorat (0,40) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les diplômés des sciences sociales (tableau 1). Ces résultats mettent au jour l'incidence qu'a un domaine d'études spécialisé sur la diminution des probabilités de participer à d'autres études postsecondaires. Il est

[11] Dans ce contexte, le counselling renvoie aux services de counselling connexes. La psychologie fait partie du domaine d'études des sciences sociales. Les diplômés d'éducation constituaient la majorité des diplômés du domaine d'études regroupant l'éducation, les loisirs et le counselling.

intéressant de noter que les diplômés qui avaient un diplôme de maîtrise jouissaient d'un avantage salarial de 9 000 $ comparativement aux diplômés du baccalauréat, qu'ils aient complété des programmes d'éducation, de loisirs et de counselling ou des programmes de sciences sociales. Les diplômés d'éducation, de loisirs et de counselling étaient toutefois moins susceptibles de poursuivre des études de maîtrise et de doctorat que les diplômés des programmes de sciences sociales. Les diplômés d'éducation, de loisirs et de counselling qui ont suivi d'autres programmes d'études postsecondaires avaient plus de chances de participer à un programme de diplôme ou de certificat universitaire (2,7) et à un programme de baccalauréat (2,1) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* lorsque nous les comparons aux diplômés des sciences sociales (tableau 3).

Les diplômés des programmes de beaux-arts et de sciences humaines étaient 1,4 fois plus susceptibles d'entreprendre un certificat ou un diplôme universitaire par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires que les diplômés des sciences sociales. Néanmoins, il n'y avait pas d'autres différences relatives aux probabilités qui distinguent ces diplômés de ceux des sciences sociales lorsque nous étudions la participation à d'autres études postsecondaires *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires*. Par ailleurs, les diplômés des beaux-arts et des sciences humaines qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires étaient 0,78 fois moins susceptibles de participer à un programme collégial ou d'école de métier *par opposition à un programme de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés des sciences sociales, mais ceci constituait la seule différence. La majorité des étudiants du domaine des beaux-arts et des sciences humaines étudient les sciences humaines, et près des trois quarts de ceux-ci participaient à des programmes d'histoire ou à des programmes de langue et de littérature anglaises ou françaises. Les caractéristiques ciblant des emplois précis font défaut à la plupart des disciplines relevant des domaines des sciences humaines, des beaux-arts et des sciences sociales, et par conséquent, on ne s'étonne pas que la probabilité de poursuivre des études postsecondaires supplémentaires ne varie presque pas entre ces groupes.

Il s'est avéré moins probable que les diplômés des programmes de commerce, administration et affaires participent à des programmes de collège ou d'école de métier (0,67), de diplôme ou de certificat universitaire (0,78), de baccalauréat (0,29), de premier grade professionnel (0,33) et de

maîtrise ou de doctorat (0,20) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* lorsqu'on les compare aux diplômés des sciences sociales. Bien que la catégorie des programmes en commerce, administration et affaires comprenne les études spécialisées en administration et les études en secrétariat, 98 % des étudiants de ce domaine provenaient précisément des disciplines ayant trait au commerce, à l'administration et aux affaires. Il apparaît que ces dernières disciplines sont assorties de caractéristiques ciblant davantage des emplois précis, telles la comptabilité et la gestion financière, etc., comparativement aux disciplines des sciences sociales. De plus, compte tenu de la dimension pratique de ces programmes axés vers l'emploi, il peut être plus facile aux diplômés en commerce, administration et affaires de se trouver un emploi qu'aux diplômés des sciences sociales. Ce phénomène trouve écho notamment dans la constatation selon laquelle les diplômés des sciences sociales étaient plus susceptibles d'être sans emploi (12 %) deux ans après l'obtention de leur diplôme comparativement aux diplômés des programmes de commerce, administration et affaires (9 %). En dépit d'un écart salarial de 17 000 $ entre les diplômés des programmes de commerce, administration et affaires de la maîtrise et ceux du baccalauréat, ces bacheliers avaient beaucoup moins de chances de participer à des programmes de maîtrise ou de doctorat que ceux des sciences sociales.

Les diplômés des programmes en commerce, administration et affaires qui ont suivi des études postsecondaires supplémentaires avaient plus de chances de participer à un programme de collège ou d'école de métier (3,3), de diplôme ou de certificat universitaire (3,8), de baccalauréat (1,4) et de premier grade professionnel (1,6) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* en comparaison des diplômés en sciences sociales. Cette constatation soulignant qu'il est plus probable que les diplômés en commerce, administration et affaires participent à tous les autres genres d'études postsecondaires qu'aux programmes de maîtrise ou de doctorat révèle de nouveau une tendance à participer à des études supplémentaires plus spécialisées, et plus particulièrement aux programmes de collège et d'école de métier, de diplôme ou de certificat universitaire et de premier grade professionnel.

Graphique 3 **Probabilités de participer à des études postsecondaires supplémentaires chez les bacheliers des programmes en commerce, administration et affaires**

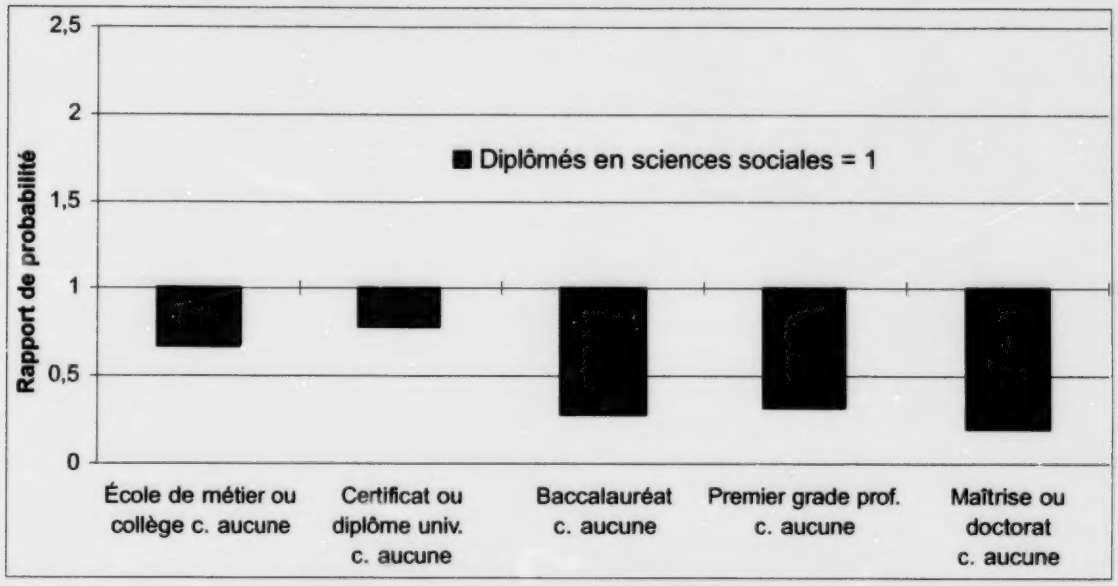

Source des données : Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990. La population des bacheliers de 1990 se limitait aux diplômés ayant pour caractéristiques les éléments suivants :

1) l'éducation antérieure était de niveau secondaire ou collégial (collège communautaire ou cégep),
2) l'âge à l'obtention du diplôme était de 26 ans ou moins,
3) avoir entrepris le programme de baccalauréat entre 1984 et 1987.

Les diplômés en agriculture et en sciences biologiques étaient plus susceptibles que les diplômés en sciences sociales de participer à des programmes de diplôme ou de certificat universitaire (1,4), de premier grade professionnel (2,5) et de maîtrise ou de doctorat (1,6) *par opposition à aucune participation à des programmes d'études supplémentaires*. Les différences qui distinguent les diplômés de ces deux domaines d'études en ce qui concerne la probabilité de participer à des études supplémentaires peuvent s'expliquer en partie par le caractère difficile du marché du travail sur lequel se lancent les diplômés en agriculture et en sciences biologiques. Le taux de chômage constaté chez ces derniers était de 16 % deux ans après l'obtention du diplôme, comparativement à un taux de 12 % chez les diplômés des programmes de sciences sociales. Les diplômés des programmes d'agriculture et de sciences biologiques qui ont participé à des études postsecondaires supplémentaires avaient moins de chances de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,65) et de baccalauréat (0,69) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés en sciences sociales. Les diplômés en agriculture et en sciences biologiques étaient toutefois 1,5 fois plus susceptibles d'avoir entrepris des programmes

de premier grade professionnel *par opposition à la participation à des programmes de maîtrise ou de doctorat* en comparaison des diplômés en sciences sociales.

Il était moins probable que les diplômés en génie et en sciences appliquées participent à des programmes de collège ou d'école de métier (0,61), de diplôme ou de certificat universitaire (0,54), de baccalauréat (0,31), de premier grade professionnel (0,15) et de maîtrise ou de doctorat (0,67) par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, comparativement aux diplômés en sciences sociales. De nouveau, nous constatons l'incidence qu'ont les domaines d'études assortis de caractéristiques ciblant des emplois précis sur les chances de faire d'autres études. Les diplômés des programmes de génie et de sciences appliquées qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires avaient moins de chances de participer à des programmes de baccalauréat (0,46) et de premier grade professionnel (0,23) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés des programmes de sciences sociales.

Lorsque nous les comparons aux diplômés des programmes de sciences sociales, il apparaît que les diplômés des programmes de professions de la santé étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,52), de diplôme ou de certificat universitaire (0,57), de baccalauréat (0,20) et de maîtrise ou de doctorat (0,21) *par opposition à aucune participation à des études supplémentaires*. Ces constatations ressemblent énormément à celles concernant les diplômés en génie et en sciences appliquées, et elles s'expliquent vraisemblablement par les mêmes éléments relatifs à la spécialisation du programme. Les diplômés des programmes de professions de la santé qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires avaient plus de chances de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (2,5), de diplôme ou de certificat universitaire (2,7) et de premier grade professionnel (3,2) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés des programmes de sciences sociales. Ces constatations révèlent que des études supplémentaires poursuivies aux niveaux de la maîtrise et du doctorat sont moins répandues chez ces diplômés que ne le sont les autres possibilités d'études supplémentaires, à la différence des tendances d'études supplémentaires observées chez les diplômés en génie et en sciences appliquées.

Comparativement aux diplômés en sciences sociales, les diplômés en mathématiques et en sciences physiques avaient moins de chances (environ 0,6) de participer à des programmes de collège et d'école de métier, de diplôme ou de certificat universitaire, de baccalauréat et de premier grade professionnel par opposition à aucune participation à d'autres études postsecondaires. Par ailleurs, on n'a pas observé de différences en ce qui concerne les probabilités de poursuivre des études postsecondaires supplémentaires entre les diplômés en mathématiques et en sciences physiques et les diplômés des sciences sociales qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires *par opposition à des études de maîtrise ou de doctorat*.

Les résultats présentés précédemment signalent que les diplômés des domaines d'études ciblant des emplois particuliers ont moins de chances de poursuivre d'autres études postsecondaires que les diplômés en sciences sociales. De plus, les diplômés des domaines d'études ciblant des emplois précis qui poursuivent des études postsecondaires supplémentaires ont plus de chances de participer à d'autres programmes que ceux de maîtrise et de doctorat (exception faite des diplômés en génie et en sciences appliquées), en comparaison des diplômés en sciences sociales.

Les bacheliers des universités de la région de l'Atlantique étaient moins susceptibles de poursuivre des études collégiales ou de métier (après avoir tenu compte des autres facteurs)

Les diplômés des universités de la région de l'Atlantique[12] avaient moins de chances de participer à des programmes offerts en collège communautaire ou en école de métier (0,63) par opposition à aucune participation à des études supplémentaires que les diplômés des universités d'Ontario. Cette variation constituait néanmoins la seule différence distinguant les probabilités de poursuivre des études postsecondaires supplémentaires chez ces deux groupes de diplômés. Les diplômés des universités de la région de l'Atlantique qui ont entrepris des études supplémentaires étaient 0,71 fois moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* lorsque nous les comparons aux diplômés des universités d'Ontario. On peut notamment attribuer cette différence à la plus grande accessibilité des collèges communautaires en Ontario.

[12] L'incidence de la migration étudiante interprovinciale sur la population des bacheliers était très faible, cette question ne se posant plus une fois les catégories régionales regroupées.

Il s'est avéré moins probable que les diplômés des universités du Québec participent à des programmes de collège ou d'école de métier (0,57), de baccalauréat (0,61) et de premier grade professionnel (0,67) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires,* comparativement aux diplômés des universités de l'Ontario. Il n'est pas étonnant d'observer que les probabilités de participation aux programmes du niveau collégial soient plus faibles auprès de ces diplômés, le système de cégep du Québec constituant aussi bien un programme de transition vers l'université qu'une étape terminale, il s'adresse principalement aux diplômés du secondaire. Les diplômés québécois étaient toutefois plus susceptibles que les diplômés des universités d'Ontario de participer à des programmes de diplôme ou de certificat universitaire (2,5) et de maîtrise ou de doctorat (1,7) par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires. Les diplômés des universités du Québec qui ont suivi des études supplémentaires avaient nettement moins de chances (autour de 0,35) de participer à des programmes de collège ou d'école de métier, de baccalauréat et de premier grade professionnel *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* lorsque nous les comparons aux diplômés des universités d'Ontario. Cependant, les diplômés québécois qui ont entrepris d'autres études postsecondaires étaient 1,5 fois plus susceptibles de participer à des programmes de certificat ou de diplôme universitaire *par opposition à des programmes de maîtrise ou de doctorat* que leurs homologues de l'Ontario.

Les diplômés des universités de la région de l'Ouest[13] étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,74), de diplôme ou de certificat universitaire (0,56) et de baccalauréat (0,68) par opposition à aucune participation à d'autres études postsecondaires lorsque nous les comparons aux diplômés des universités d'Ontario. Les diplômés des universités de l'Ouest qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires étaient 0,58 fois moins susceptibles de participer à des programmes de certificat ou de diplôme universitaire *par opposition à des programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés des universités d'Ontario.

Les diplômés des universités de Colombie-Britannique étaient près de deux fois plus susceptibles que les diplômés des universités de l'Ontario de participer à des programmes de diplôme ou de

[13] Renvoie au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta.

certificat universitaire par opposition à aucune participation à d'autres études postsecondaires, mais aucune autre différence ne les distinguait en ce qui concerne les probabilités de participer à des études postsecondaires supplémentaires. Les diplômés des universités de Colombie-Britannique qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires étaient 2,2 fois plus susceptibles de participer à un programme de certificat ou de diplôme universitaire *par opposition à des programmes de maîtrise ou de doctorat,* en comparaison des diplômés des universités de l'Ontario.

Les bacheliers qui étudiaient à temps partiel étaient moins susceptibles de participer à des programmes de maîtrise ou de doctorat (après avoir tenu compte des autres facteurs)

Les diplômés du baccalauréat qui avaient fait leurs études à temps partiel[14] étaient 1,6 fois plus susceptibles d'entreprendre un certificat ou un diplôme universitaire *par opposition à aucune participation à d'autres études postsecondaires* que les diplômés qui avaient étudié à plein temps. Néanmoins, les diplômés qui étudiaient à temps partiel avaient moins de chances de participer à des programmes de premier grade professionnel (0,47) et de maîtrise ou de doctorat (0,62) par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires, comparativement aux diplômés qui avaient fait des études à plein temps. Chez les diplômés qui étudiaient à temps partiel, un emploi à plein temps ou à temps partiel, des moyens financiers insuffisants, des raisons autres que des problèmes de santé, des responsabilités familiales, un programme ne s'offrant qu'à temps partiel, le souhait de s'accorder une pause de l'école, et les cas où seuls quelques cours sont nécessaires pour obtenir le diplôme constituaient les raisons invoquées le plus communément pour expliquer qu'ils n'étudiaient pas à plein temps. Il est vraisemblable que des facteurs tels l'emploi à plein temps et l'insuffisance des ressources influencent également les probabilités de poursuivre d'autres études postsecondaires.

Les diplômés du baccalauréat qui étudiaient à temps partiel et ont entrepris d'autres études avaient plus de chances que les diplômés étudiant à plein temps de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (1,8), de certificat ou de diplôme universitaire (2,6) et de baccalauréat (1,7) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat.*

[14] Cette catégorie comprend les diplômés qui étudiaient uniquement à temps partiel et ceux qui avaient fait des études à plein temps et à temps partiel.

La participation à un programme d'études coopératif n'avait pas de répercussions sur les probabilités de poursuivre des études supplémentaires (après avoir tenu compte des autres facteurs)

La participation à un programme d'études coopératif n'influait pas sur les probabilités de participer à des études postsecondaires supplémentaires. Ces constatations sont quelque peu inattendues puisqu'il est permis de supposer que les étudiants des programmes coopératifs ont une orientation professionnelle plus précise favorisant une meilleure intégration au marché du travail une fois le diplôme obtenu comparativement aux étudiants n'ayant pas participé à de pareils programmes. Les rapports de probabilités bivariés démontrent néanmoins que, *lorsqu'on ne tenait pas compte des autres facteurs*, les diplômés d'un programme d'études coopératif étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,73), de diplôme ou de certificat universitaire (0,61) et de baccalauréat (0,48) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires,* comparativement aux diplômés qui n'avaient pas participé à un programme d'études coopératif (tableau 2). En ce qui concerne les diplômés de programmes d'études coopératifs qui ont entrepris des études supplémentaires, on n'a pas constaté de différences entre les probabilités qu'ils participent à l'un ou l'autre des différents genres d'études supplémentaires *par opposition aux programmes de maîtrise et de doctorat* et les probabilités de participation des diplômés qui n'avaient pas suivi un programme coopératif. Cependant, l'analyse bivariée a révélé que les étudiants de programmes coopératifs qui avaient fait d'autres études avaient moins de chances d'entreprendre un programme de certificat ou de diplôme universitaire (0,65) et de baccalauréat (0,51) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés qui n'avaient pas participé à un programme d'études coopératif.

Les diplômés dont les prêts étudiants totalisaient 15 000 $ ou plus étaient plus susceptibles de participer à des programmes de maîtrise ou de doctorat (après avoir tenu compte des autres facteurs)

Les diplômés dont les prêts étudiants étaient inférieurs à 15 000 $[15] étaient aussi susceptibles de poursuivre des études postsecondaires supplémentaires *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les étudiants n'ayant pas reçu de prêts étudiants. D'autre part, les diplômés dont les prêts étudiants totalisaient 15 000 $ ou plus étaient plus

[15] Les prêts étudiants renvoient au total des prêts obtenus de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme en 1990.

susceptibles de participer à des programmes de baccalauréat (1,4), de premier grade professionnel (2,2) et de maîtrise ou de doctorat (1,8) *par opposition à aucune participation à d'autres études postsecondaires* comparativement aux diplômés n'ayant pas reçu de prêts étudiants. Le montant des prêts étudiants au moment de l'obtention du diplôme était au nombre des prédicteurs du modèle parce qu'on estimait que des prêts étudiants importants pouvaient faire obstacle à la participation à des études postsecondaires supplémentaires et ce principalement en raison de la pression exercée pour que le prêt soit remboursé et en raison du risque que le montant du prêt n'augmente si des études supplémentaires sont poursuivies. D'autre part, il est également possible que la participation à des études postsecondaires supplémentaires diffère temporairement le remboursement du prêt. De plus, des prêts étudiants totalisant un grand montant pourraient être associés à des étudiants animés d'un engagement solide envers des objectifs éducatifs à long terme tels les programmes de deuxième et troisième cycles et de premier grade professionnel dont les étudiants sont disposés à accumuler des prêts étudiants importants afin de compléter leurs études. Ces éléments peuvent contribuer à expliquer les probabilités supérieures de participation à des programmes de premier grade professionnel et de maîtrise et de doctorat par opposition à aucune participation à d'autres études postsecondaires.

Les diplômés dont les prêts étudiants étaient supérieurs à 15 000 $ qui ont entrepris d'autres études postsecondaires étaient 0,56 fois moins susceptibles d'entreprendre des programmes de collège ou d'école de métier et de certificat ou de diplôme universitaire *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés n'ayant pas reçu de prêts étudiants.

Les hommes étaient plus susceptibles de participer à des programmes de maîtrise et de doctorat (après avoir tenu compte des autres facteurs)

Les hommes étaient plus susceptibles de participer aux programmes de premier grade professionnel (1,3) et de maîtrise et de doctorat (1,5) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les femmes. On ne doit pas s'étonner de cette dernière constatation puisque les femmes constituaient 55 % des titulaires d'une maîtrise de la promotion de 1990 qui étaient âgés de moins de 35 ans au moment de l'obtention du diplôme[16].

[16] En ce qui concerne les titulaires d'une maîtrise de 1990 qui étaient âgés entre 30 et 40 ans au moment de l'obtention du diplôme, 46 % étaient des hommes, et cette proportion fléchit lorsqu'on étudie les diplômés qui étaient âgés de 41 ans et plus au moment de l'obtention du diplôme, passant à environ 40 %. Ceci dit, il importe de ne pas oublier que 70 % des titulaires d'une maîtrise de 1990 étaient âgés de moins de 35 ans au moment de l'obtention du diplôme. Près de 70 % des titulaires d'un doctorat de 1990 âgés de 40 ans ou moins étaient des

Près de 90 % des diplômés ayant entrepris des études supplémentaires de la catégorie rassemblant les programmes de maîtrise et de doctorat étudiaient au niveau de la maîtrise, l'incidence du sexe n'étant pas principalement attribuable aux variations des taux de participation aux études de doctorat. Il importe d'observer toutes les différences liées au sexe qui font fluctuer les probabilités de participer aux programmes de maîtrise ou de doctorat compte tenu de l'avantage salarial de 9 000 $ associé à l'obtention d'un diplôme de maîtrise par rapport à un diplôme de baccalauréat.

Graphique 4 **Probabilités de participer à des études postsecondaires supplémentaires chez les hommes titulaires d'un baccalauréat de 1990**

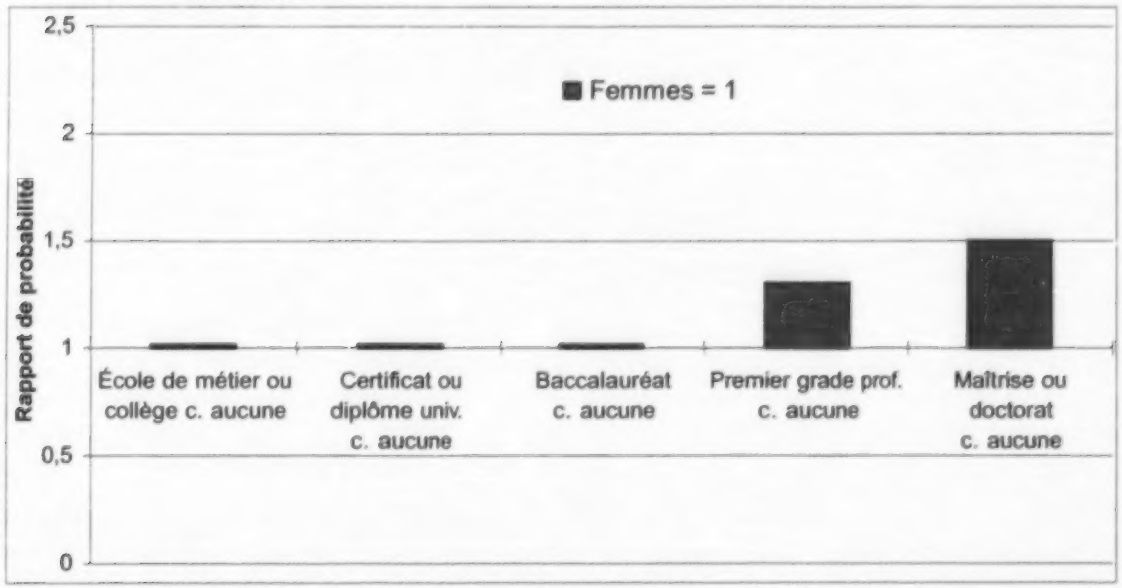

Source des données : Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 et Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. La population des bacheliers de 1990 se limitait aux diplômés ayant pour caractéristiques les éléments suivants :

1) l'éducation antérieure était de niveau secondaire ou collégial (collège communautaire ou cégep),
2) l'âge à l'obtention du diplôme était de 26 ans ou moins,
3) avoir entrepris le programme de baccalauréat entre 1984 et 1987.

Tel qu'on l'a souligné précédemment, les diplômés des programmes de maîtrise sont également plus susceptibles que les diplômés du baccalauréat d'occuper un emploi qui leur permette d'utiliser les compétences attribuables à leurs études dans une grande mesure. Il est étonnant de constater que 55 % de la promotion de 1990 des diplômés des programmes de premier grade

hommes, mais on ne constate pas de variations liées au sexe dans le groupe des diplômés du doctorat âgés de 41 ans et plus.

professionnel étaient des femmes. Puisque le baccalauréat n'est pas un prérequis pour accéder aux programmes de premier grade professionnel tels la médecine, l'art dentaire et le droit, il est possible qu'il y ait des différences distinguant la population des étudiants qui accèdent aux programmes de premier grade professionnel après avoir obtenu un baccalauréat et ceux qui y participent sans avoir préalablement obtenu de baccalauréat. Il importe d'observer que dans le cadre d'une analyse bidimensionnelle, on ne constate pas de différences entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les probabilités de poursuivre des programmes de premier grade professionnel, mais les différences se révèlent lorsque les autres prédicteurs sont pris en compte.

Une étude des autres rapports de probabilités bivariés démontre que les hommes sont moins susceptibles que les femmes de participer à des programmes de certificat ou de diplôme universitaire (0,81) et de baccalauréat (0,70) par opposition à aucune participation à d'autres études postsecondaires, et ces effets disparaissent lorsqu'on tient compte des autres prédicteurs. Les hommes qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,62), de certificat ou de diplôme universitaire (0,67) et de baccalauréat (0,62) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* en comparaison des femmes.

Les diplômés plus jeunes sont plus susceptibles de poursuivre des études postsecondaires supplémentaires (après avoir tenu compte des autres facteurs)

On a tenu compte de l'âge de l'étudiant ou de l'étudiante dans une certaine mesure en restreignant l'analyse aux seuls étudiants qui étaient âgés de 26 ans ou moins au moment de l'obtention du diplôme en 1990. Un peu plus de 60 % de ces étudiants étaient âgés entre 22 et 23 ans lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme en 1990. Malgré cette restriction, il demeure que l'âge au moment de l'obtention du diplôme était un prédicteur important de la participation à d'autres études postsecondaires. L'âge au début du programme de baccalauréat (influencé par les variations relatives au diplôme d'études secondaires obtenu et aux exigences de la transition vers l'université, ainsi que par les pauses entre les études secondaires et les études universitaires), la durée du programme de baccalauréat (trois ans contre quatre ans) de même que le temps nécessaire pour compléter le programme (participation à plein temps ou à temps partiel, changement de domaine d'études) constituent les facteurs clés sous-tendant l'âge au moment de l'obtention du diplôme. Les étudiants du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles d'avoir obtenu leur diplôme alors qu'ils étaient âgés de 22 à 23 ans, tandis

que les étudiants des autres provinces sont plus souvent âgés de 21 à 22 ans lorsqu'ils obtiennent leur diplôme. La 13^{e} année en Ontario et les systèmes de transition vers l'université du Québec et de la Colombie-Britannique ont probablement occasionné ce phénomène.

Les étudiants qui étaient âgés de 21 ans au moment de l'obtention du diplôme étaient plus susceptibles de participer à des programmes de baccalauréat (1,5), de premier grade professionnel (1,7) et de maîtrise ou de doctorat (1,3) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les étudiants qui étaient âgés de 22 ans au moment de l'obtention du diplôme. Les étudiants âgés de 21 ans au moment de l'obtention du diplôme qui ont fait d'autres études postsecondaires étaient cependant 0,71 fois moins susceptibles de participer à des études collégiales ou de métier *par opposition à des programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés qui étaient âgés de 22 ans.

Les étudiants qui avaient 23 ans lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme avaient moins de chances de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,83), de baccalauréat (0,77), de premier grade professionnel (0,63) et de maîtrise ou de doctorat (0,79) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* lorsque nous les comparons aux diplômés qui étaient âgés de 22 ans au moment de l'obtention du diplôme. Les probabilités de faire d'autres études postsecondaires ne variaient pas d'un genre à l'autre d'études supplémentaires *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat.*

Les étudiants âgés de 24 ans au moment de l'obtention du diplôme étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,78), de certificat ou de diplôme universitaire (0,56), de baccalauréat (0,75), de premier grade professionnel (0,20) et de maîtrise ou de doctorat (0,56) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* comparativement aux diplômés qui étaient âgés de 22 ans au moment de l'obtention du diplôme. Les étudiants qui avaient 24 ans au moment de l'obtention du diplôme qui ont entrepris d'autres études étaient toutefois près de 1,4 fois plus susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier et de baccalauréat *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés qui étaient âgés de 22 ans. Ces premiers diplômés étaient 0,36 fois moins susceptibles de participer à des programmes de

premier grade professionnel *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* en comparaison des diplômés qui étaient âgés de 22 ans.

Les étudiants âgés de 25 à 26 ans au moment de l'obtention du diplôme étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège et d'école de métier (0,64), de baccalauréat (0,69), de premier grade professionnel (0,42) et de maîtrise ou de doctorat (0,46) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les diplômés qui étaient âgés de 22 ans lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme. Cependant, les étudiants âgés de 25 à 26 ans au moment de l'obtention du diplôme qui ont fait d'autres études avaient plus de chances de participer à des programmes de certificat ou de diplôme universitaire (1,7) ou de baccalauréat (1,5) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* comparativement aux diplômés qui étaient âgés de 22 ans.

Les diplômés dont au moins un parent était titulaire d'un grade universitaire étaient plus susceptibles de participer à des programmes de maîtrise et de doctorat

Les bacheliers dont les parents n'avaient pas leur scolarité secondaire[17] étaient approximativement 0,76 fois moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier et de maîtrise ou de doctorat *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les diplômés dont les parents avaient complété des études collégiales ou de métier[18]. En ce qui concerne les diplômés qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires, ceux dont le niveau de scolarité des parents était inférieur aux études secondaires étaient 1,4 fois plus susceptibles d'entreprendre des programmes de certificat ou de diplôme universitaire *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés dont les parents avaient fait des études collégiales ou de métier.

Parallèlement, les diplômés dont les parents avaient une scolarité de niveau secondaire étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,76) et de maîtrise ou de doctorat (0,78) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* en comparaison des diplômés dont les parents avaient complété un programme de collège ou d'école de métier. Les diplômés qui ont entrepris d'autres études

---

17 Le niveau de scolarité des parents renvoie au niveau de scolarité le plus élevé de l'un des parents.

18 Comprend les parents ayant complété des programmes d'école de métier, de collège communautaire ou d'un cégep.

postsecondaires et dont les parents avaient une scolarité de niveau secondaire n'étaient pas plus susceptibles d'entreprendre l'un ou l'autre des divers genres de programmes d'études postsecondaires *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés dont les parents avaient fait des études dans un collège ou une école de métier.

Lorsqu'on étudie les probabilités de participer à des études postsecondaires supplémentaires *par opposition à aucune participation à d'autres études postsecondaires*, il apparaît qu'il n'y avait pas de différences entre les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme universitaire[19] et les diplômés dont les parents avaient complété un programme d'un collège ou d'une école de métier. De même, chez les diplômés qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires, ceux dont les parents étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme universitaire n'étaient pas plus susceptibles de participer à l'un ou l'autre des divers genres de programmes d'études postsecondaires *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés dont les parents avaient complété des programmes de collège ou d'école de métier.

Les diplômés dont les parents avaient obtenu un baccalauréat ou un premier grade professionnel étaient plus susceptibles de participer à des programmes de baccalauréat (1,3), de premier grade professionnel (1,6) et de maîtrise et de doctorat (1,5) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les diplômés dont les parents avaient complété des études collégiales ou de métier. D'autres comparaisons révèlent que les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un premier grade professionnel étaient deux fois plus susceptibles de participer à des études de maîtrise et de doctorat par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires que les diplômés dont les parents avaient une scolarité de niveau secondaire (graphique 5). Les parents d'un peu plus de 40 % des diplômés avaient un niveau de scolarité égal ou inférieur aux études secondaires.

En ce qui concerne les diplômés qui ont suivi d'autres études postsecondaires, ceux dont les parents avaient reçu un baccalauréat ou un premier grade professionnel étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,64) et de certificat

[19] Cette catégorie comprend également le brevet d'enseignement et les études universitaires partielles.

ou de diplôme universitaire (0,65) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* en comparaison des diplômés dont les parents avaient fait des études collégiales ou de métier.

Graphique 5 **Probabilités de participer à des études postsecondaires supplémentaires chez les bacheliers Diplômés dont au moins un parent est titulaire d'un baccalauréat**

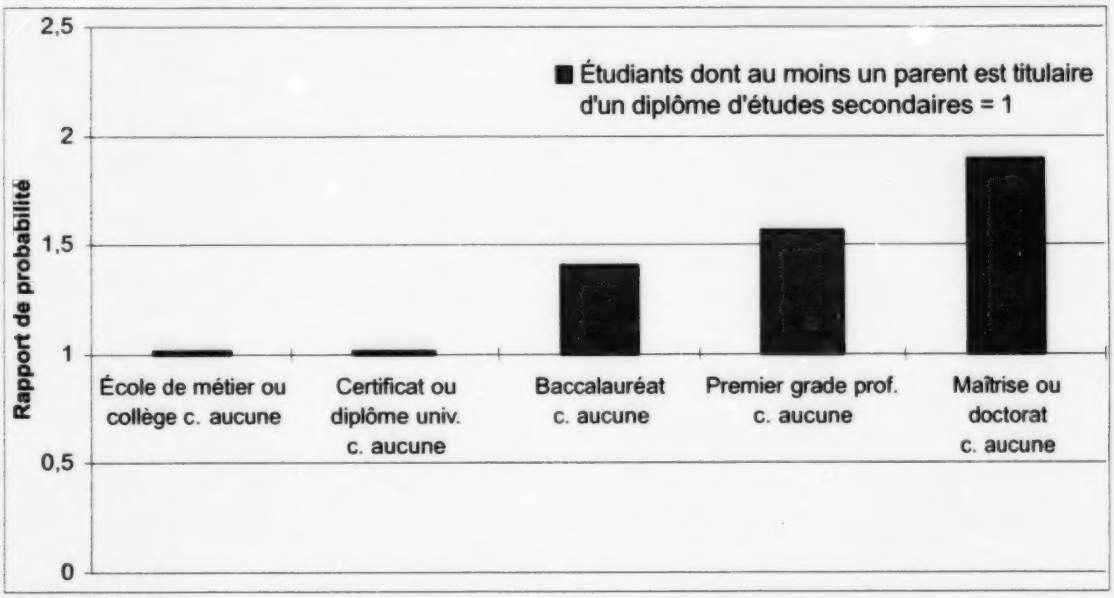

Source des données : Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 et Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. La population des bacheliers de 1990 se limitait aux diplômés ayant pour caractéristiques les éléments suivants :

1) l'éducation antérieure était de niveau secondaire ou collégial (collège communautaire ou cégep),
2) l'âge à l'obtention du diplôme était de 26 ans ou moins,
3) avoir entrepris le programme de baccalauréat entre 1984 et 1987.

Les diplômés dont les parents étaient titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat étaient plus susceptibles de participer à des programmes de baccalauréat (1,9), de premier grade professionnel (3,0) et de maîtrise ou de doctorat (2,1) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les diplômés dont les parents avaient complété des programmes de collège ou d'école de métier. D'autres comparaisons révèlent que les diplômés dont les parents avaient obtenu une maîtrise ou un doctorat étaient près de trois fois plus susceptibles de participer à des études de maîtrise et de doctorat par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires que les diplômés dont les parents avaient une scolarité de niveau secondaire.

Les diplômés qui ont entrepris des études postsecondaires supplémentaires et dont les parents avaient obtenu une maîtrise ou un doctorat étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,49) et de certificat ou de diplôme universitaire (0,62) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* lorsque nous les comparons aux diplômés dont les parents avaient complété des études collégiales ou de métier.

Les résultats décrits précédemment démontrent que les diplômés dont les parents ont un niveau de scolarité équivalent ou inférieur à un diplôme d'études secondaires ont moins de chances de participer à des programmes de maîtrise ou de doctorat par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires en comparaison des diplômés dont les parents avaient fait des études collégiales ou de métier. Les diplômés dont au moins un parent avait un grade universitaire étaient plus susceptibles de faire d'autres études universitaires en participant à un programme de premier grade professionnel, de maîtrise ou de doctorat par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires comparativement aux diplômés dont les parents avaient fait des études secondaires, collégiales ou de métier. Ces constatations demeurent lorsqu'on tient compte du domaine d'études, lequel s'est révélé être un prédicteur clé de la participation à des études postsecondaires supplémentaires.

Ces constatations rejoignent celles présentées dans d'autres travaux de recherche (Butlin, 1999) qui révèlent que les diplômés d'études secondaires dont au moins un parent a complété des études universitaires étaient beaucoup plus susceptibles de participer à des études universitaires par opposition à aucune participation à un programme d'études postsecondaires que les étudiants dont les parents avaient fait des études secondaires uniquement. Ces dernières constatations confirment une tendance qui traverse depuis longtemps les travaux de recherche canadiens et selon laquelle il existe un lien étroit entre le statut socioéconomique des parents de l'étudiant ou de l'étudiante et sa participation à des études universitaires. L'influence de l'éducation des parents sur les probabilités de participer à des études de cycle supérieur soulève des questions importantes, d'abord, les écarts salariaux annuels de 9 000 $ distinguant les diplômés au niveau de la maîtrise et ceux du baccalauréat, et d'autre part, le degré d'utilisation des compétences en cours d'emploi.

L'appartenance à une minorité visible avait peu de répercussions sur les probabilités de participer à des études postsecondaires supplémentaires (après avoir tenu compte des autres facteurs)

Guppy et Davies (1998) ont constaté, à l'aide des données du Recensement de 1991, que les membres des minorités visibles étaient plus susceptibles que ceux n'appartenant pas à une minorité visible d'avoir poursuivi leurs études au-delà des 12 premières années. Cependant, l'appartenance à une minorité visible a très peu de répercussions sur les probabilités de poursuivre d'autres études postsecondaires. Les diplômés qui étaient membres d'une minorité visible étaient 1,5 fois plus susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* lorsque nous les comparons aux diplômés qui n'appartenaient pas à une minorité visible. Les rapports de probabilités révèlent que les diplômés qui appartenaient à une minorité visibles étaient 0,72 fois moins susceptibles d'entreprendre un certificat ou un diplôme universitaire *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les diplômés qui n'appartenaient pas à une minorité visible lorsque nous ne tenons pas compte des autres prédicteurs, et cet effet disparaît lorsque tous les facteurs sont pris en compte de nouveau. Les diplômés appartenant à une minorité visible qui ont suivi des études postsecondaires supplémentaires étaient 1,5 fois plus susceptibles de participer à des études collégiales ou de métier *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés qui n'appartenaient pas à une minorité visible.

Les bacheliers ayant plus de deux ans d'expérience de travail étaient moins susceptibles de participer aux programmes de maîtrise et de doctorat (après avoir tenu compte des autres facteurs)

Les diplômés ayant plus de 12 mois d'expérience de travail à plein temps[20] étaient approximativement 1,4 fois plus susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier et de premier grade professionnel *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* en comparaison des diplômés n'ayant pas d'expérience de travail à plein temps. Les diplômés dotés de 12 mois d'expérience à plein temps qui ont entrepris d'autres études postsecondaires étaient plus susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (1,6), de diplôme ou de certificat universitaire (1,3),

[20] Le fait d'avoir déjà travaillé 30 heures ou plus par semaine dans le cadre d'un emploi constitue le « travail à plein temps ».

de baccalauréat (1,2) et de premier grade professionnel (1,5) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* que les diplômés n'ayant pas d'expérience de travail à plein temps.

Les diplômés ayant de 13 à 24 mois d'expérience de travail à plein temps étaient moins susceptibles de participer à des programmes de collège ou d'école de métier (0,81) et de baccalauréat (0,61) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* comparativement aux diplômés n'ayant pas d'expérience de travail à plein temps. Les diplômés ayant de 13 à 24 mois d'expérience du travail à plein temps qui ont fait des études postsecondaires supplémentaires étaient moins susceptibles de participer à des programmes de baccalauréat (0,64), mais avaient plus de chances (1,4) d'entreprendre des programmes de premier grade professionnel *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* lorsque nous les comparons aux diplômés n'ayant pas d'expérience de travail à plein temps.

Les diplômés ayant 25 mois ou plus d'expérience de travail à plein temps étaient moins susceptibles de participer à des programmes de certificat ou de diplôme universitaire (0,67), de baccalauréat (0,48) et de maîtrise ou de doctorat (0,63) *par opposition à aucune participation à des études postsecondaires supplémentaires* que les diplômés n'ayant pas d'expérience de travail à plein temps. Les diplômés ayant 25 mois ou plus d'expérience de travail à plein temps qui ont entrepris d'autres études postsecondaires étaient plus susceptibles de participer aux programmes de collège et d'école de métier (1,7) et de premier grade professionnel (2,1) *par opposition aux programmes de maîtrise ou de doctorat* comparativement aux diplômés n'ayant pas d'expérience de travail à plein temps.

4. Conclusion

Des bacheliers diplômés en 1990, près de 60 % avaient entrepris ou terminé d'autres études postsecondaires en 1995, cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Plus des trois quarts des diplômés qui avaient entrepris d'autres études postsecondaires l'avaient fait en 1992, soit au cours des deux années qui ont suivi l'obtention du baccalauréat. Près d'un tiers des diplômés qui ont poursuivi des études postsecondaires participaient à des programmes de maîtrise ou de doctorat, tandis que près d'un quart des étudiants se sont inscrits à des programmes collégiaux et à des programmes de formation professionnelle de métier ou à des programmes de baccalauréat.

On a constaté que le domaine d'études est un prédicteur clé de la participation à d'autres études postsecondaires, après avoir tenu compte des autres prédicteurs. Il s'est avéré moins probable que les diplômés des domaines d'études qui sont assortis d'emplois précis tels l'éducation, le commerce, l'administration et les affaires, le génie et les professions de la santé poursuivent leurs études postsecondaires que les diplômés des programmes de sciences sociales. Les hommes étaient plus susceptibles de participer à des programmes de maîtrise et de doctorat que les femmes, après avoir tenu compte des autres prédicteurs. Les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un grade universitaire avaient plus de chances de participer aux programmes de premier grade professionnel, de maîtrise et de doctorat que les diplômés dont les parents avaient fait des études secondaires uniquement, après avoir tenu compte des autres facteurs. D'autre part, l'appartenance à une minorité visible avait peu de répercussions sur les probabilités de participer à d'autres études postsecondaires, après avoir tenu compte des autres prédicteurs. Finalement, une fois tous les facteurs pris en compte, il s'est avéré moins probable que les bacheliers ayant plus de deux années d'expérience de travail à plein temps poursuivent des études postsecondaires supplémentaires que les diplômés n'ayant pas d'expérience de travail à plein temps au moment de l'obtention du diplôme.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, les bacheliers de 1990 qui travaillaient à plein temps[21] avaient un salaire médian de 37 000 $, tandis que les titulaires d'une maîtrise de 1990 gagnaient 40 000 $ et les titulaires d'un doctorat de 1990, 50 000 $. De toute évidence, des avantages

[21] Voir la section du texte traitant du salaire pour obtenir de plus amples renseignements sur les restrictions relatives à la population des diplômés.

salariaux importants sont associés avec l'obtention d'un diplôme d'études supérieures. Les constatations qui révèlent des fluctuations des probabilités de participation aux études supérieures lorsqu'on tient compte du sexe des bacheliers et du niveau de scolarité de leurs parents soulèvent la question important de l'égalité des chances d'accéder aux études supérieures et, par conséquent, aux emplois mieux rémunérés. Il y a un vaste ensemble de travaux de recherche canadiens qui indiquent que les étudiants du secondaire dont les parents ont fait des études universitaires sont beaucoup plus susceptibles de participer à des études universitaires que les étudiants dont les parents n'ont pas obtenu de grade universitaire (Butlin, 1999). La présente étude a révélé que le niveau de scolarité des parents continue d'être un facteur important de la participation aux programmes de maîtrise et de doctorat chez les étudiants qui participent au système universitaire et y obtiennent un diplôme.

Annexe

Tableau 1 **Rapports de probabilités du modèle multinomial de régression logistique de la participation à des études supplémentaires, avec des variables relatives aux études et des variables sociodémographiques (études supplémentaires c. aucune)[a]**

	Études supplémentaires				
	Collège/de métier c. aucune	*Certificat/ diplôme universitaire c. aucune*	*Baccalauréat c. aucune*	*Premier grade prof. c. aucune*	*Maîtrise et doctorat c. aucune*
Prédicteurs[b]					
Éducation, loisirs, counselling	0,416	1,056[ns]	0,816**	0,317	0,397
Beaux-arts et sciences humaines	0,908[ns]	1,354*	1,086[ns]	0,920[ns]	1,164[ns]
Sciences sociales[c]	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Commerce et affaires	0,673	0,780**	0,286	0,325	0,202
Agriculture et sciences biologiques	1,051[ns]	1,414**	1,115[ns]	2,454	1,629
Génie et sciences appliquées	0,609	0,542	0,305	0,149	0,665
Professions de la santé	0,520	0,572	0,195	0,664[ns]	0,208
Mathématiques et sciences physiques	0,620	0,647*	0,640	0,614**	0,798[ns]
Région de l'université de l'obtention du baccalauréat					
Région de l'Atlantique	0,626	1,128[ns]	0,992[ns]	1,079[ns]	0,881[ns]
Québec	0,572	2,539	0,614	0,668*	1,711
Ontario	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Provinces de l'Ouest	0,738**	0,554*	-	0,797[ns]	0,958[ns]
Colombie-Britannique	1,178[ns]	1,899*	1,085[ns]	1,389[ns]	0,868[ns]
Études à plein temps/ à temps partiel					
Études à temps partiel, ou études à plein temps et à temps partiel	1,132[ns]	1,608	1,077[ns]	0,467	0,620
Études à plein temps	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Programme d'études coopératif					
Avoir participé à un programme coopératif	0,920[ns]	0,859[ns]	0,743[ns]	1,095[ns]	1,047[ns]
Ne pas avoir participé à un programme coopératif	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Montant du prêt étudiant à l'obtention du diplôme					
Aucun prêt	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
14 999 $ ou moins	0,920[ns]	1,098[ns]	1,004[ns]	0,980[ns]	1,045[ns]
15 000 $ ou plus	1,015[ns]	1,015[ns]	1,393**	2,157	1,799
Sexe					
Hommes	0,933[ns]	1,009[ns]	0,929[ns]	1,330*	1,503
Femmes	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**

Âge à l'obtention du diplôme en 1992					
21 ans ou moins	0,887[ns]	1,273[ns]	1,454	1,645	1,248**
22 ans	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
23 ans	0,830**	0,978[ns]	0,765*	0,627	0,790*
24 ans	0,782**	0,553	0,745*	0,200	0,559
25 à 26 ans	0,639	0,804[ns]	0,692*	0,419	0,463
Plus haut niveau d'éducation des parents					
Études secondaires partielles ou moins	0,761**	1,063[ns]	0,868[ns]	0,732[ns]	0,772*
Diplôme d'études secondaires	0,767**	0,864[ns]	0,906[ns]	0,915[ns]	0,779**
Formation collégiale ou professionnelle de métier	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Certificat ou diplôme universitaire ou brevet d'enseignement	0,969[ns]	1,053[ns]	1,027[ns]	0,691[ns]	0,778[ns]
Baccalauréat ou premier grade professionnel	0,941[ns]	0,966[ns]	1,285*	1,577*	1,476
Maîtrise ou doctorat	1,045[ns]	1,334[ns]	1,867	3,020	2,138
Appartenance à une minorité visible					
Membre d'une minorité visible	1,497	0,819[ns]	0,804[ns]	0,814[ns]	1,036[ns]
Ne pas être membre d'une minorité visible	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps					
Aucune expérience de travail à plein temps	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
12 mois ou moins	1,357	1,104[ns]	1,070[ns]	1,331**	0,864[ns]
13 mois à 24 mois	0,810**	0,909[ns]	0,605	1,331[ns]	0,959[ns]
25 mois ou plus	1,031[ns]	0,671*	0,484	1,327[ns]	0,625

[a] L'ensemble du modèle de régression logistique est significatif à p=0,0001.

[b] Les données du modèle de régression logistique ont été tirées de l'Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 et de l'Enquête nationale de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. Le poids d'échantillonnage de cette enquête tient compte des probabilités inégales de la sélection. On a procédé à un rajustement en divisant la variable de pondération par la moyenne de la population comprise dans le modèle. Ce rajustement ne corrige pas les erreurs systématiques pouvant découler de la stratification ou de la répartition en grappes du plan d'échantillonnage.

[c] Le groupe de référence est identifié en caractères gras, et on lui a attribué la valeur 1,000. Les rapports de probabilités supérieurs à 1 indiquent une augmentation des chances de participation à des études postsecondaires supplémentaires, les rapports de probabilités inférieurs à 1 indiquent une diminution des chances de participation, et les rapports de probabilités égaux à 1 indiquent que ces catégories n'ont aucune incidence sur les chances de participation.

Note : Dans le cadre du modèle présenté précédemment, à moins qu'on ne mentionne qu'il en est autrement, les rapports de probabilités indiqués sont significatifs à p<=0,01.

* Différence avec le groupe de référence à 0,01<p<=0,05.

** Différence avec le groupe de référence à 0,05<p<=0,10.

[ns] La différence avec le groupe de référence n'est pas significative statistiquement.

Tableau 2 **Rapports de probabilité bivariés du modèle de régression logistique de la participation à des études supplémentaires, avec des variables relatives aux études et des variables sociodémographiques (études supplémentaires c. aucune)**

	Collège/de métier c. aucune	*Certificat/ diplôme universitaire c. aucune*	*Baccalauréat c. aucune*	*Premier grade prof. c. aucune*	*Maîtrise et doctorat c. aucune*
Prédicteurs[a]					
Éducation, loisirs, counselling	0,358	1,176[ns]	0,732*	0,275	0,411
Beaux-arts et sciences humaines	0,951[ns]	1,347*	1,151[ns]	0,994[ns]	1,185[ns]
Sciences sociales[b]	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Commerce et affaires	0,619	0,912[ns]	0,259	0,333	0,243
Agriculture et sciences biologiques	1,080[ns]	1,448**	1,121[ns]	2,767	1,814
Génie et sciences appliquées	0,531	0,536	0,228	0,151	0,857[ns]
Professions de la santé	0,528	0,604*	0,201	0,720[ns]	0,238
Mathématiques et sciences physiques	0,601	0,652*	0,551	0,647[ns]	0,935[ns]
Région de l'université de l'obtention du baccalauréat					
Région de l'Atlantique	0,604	1,120[ns]	1,072[ns]	1,407**	0,880[ns]
Québec	0,513	2,316	0,462	0,482	1,24*
Ontario	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Provinces de l'Ouest	0,700*	0,536*	0,627	0,980[ns]	0,977[ns]
Colombie-Britannique	1,371[ns]	1,977*	1,203[ns]	1,423[ns]	0,9720[ns]
Études à plein temps/à temps partiel					
Études à temps partiel, ou études à plein temps et à temps partiel	1,153[ns]	1,468	0,996[ns]	0,352	0,540
Études à plein temps	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Programme d'études coopératif					
Avoir participé à un programme coopératif	0,731**	0,609	0,479	0,648[ns]	0,933[ns]
Ne pas avoir participé à un programme coopératif	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Montant du prêt étudiant à l'obtention du diplôme					
Aucun prêt	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
14 999 $ ou moins	0,826*	1,078[ns]	0,887[ns]	0,769**	0,920[ns]
15 000 $ ou plus	0,816[ns]	0,885[ns]	1,071[ns]	1,427[ns]	1,222[ns]
Sexe					
Hommes	0,865[ns]	0,812*	0,699	0,964[ns]	1,314
Femmes	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**

Âge à l'obtention du diplôme en 1992					
21 ans ou moins	0,967^{ns}	1,147^{ns}	1,753	1,977	1,331
22 ans	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
23 ans	0,817**	0,982**	0,714	0,546	0,786
24 ans	0,731*	0,637	0,686	0,173	0,597
25 à 26 ans	0,591	0,920^{ns}	0,539	0,364	0,489
Plus haut niveau d'éducation des parents					
Études secondaires partielles ou moins	0,745*	1,153^{ns}	0,836^{ns}	0,676^{ns}	0,757*
Diplôme d'études secondaires	0,800**	0,862^{ns}	0,924^{ns}	0,893^{ns}	0,764*
Formation collégiale ou professionnelle de métier	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Certificat ou diplôme universitaire ou brevet d'enseignement	0,939^{ns}	1,231^{ns}	1,005^{ns}	0,725^{ns}	0,818^{ns}
Baccalauréat ou premier grade professionnel	0,969^{ns}	0,995^{ns}	1,230^{ns}	1,600*	1,474
Maîtrise ou doctorat	1,221^{ns}	1,304^{ns}	1,922	3,315	2,268
Appartenance à une minorité visible					
Membre d'une minorité visible	1,601	0,715**	0,804^{ns}	0,860^{ns}	1,089^{ns}
Ne pas être membre d'une minorité visible	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps					
Aucune expérience de travail à plein temps	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
12 mois ou moins	1,243*	1,156^{ns}	1,044^{ns}	1,447*	0,909^{ns}
13 mois à 24 mois	0,743	0,825^{ns}	0,538	1,249^{ns}	0,905^{ns}
25 mois ou plus	0,871^{ns}	0,712*	0,438	0,898^{ns}	0,550

[a] Les données du modèle de régression logistique ont été tirées de l'Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 et de l'Enquête nationale de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. Le poids d'échantillonnage de cette enquête tient compte des probabilités inégales de la sélection. On a procédé à un rajustement en divisant la variable de pondération par la moyenne de la population comprise dans le modèle. Ce rajustement ne corrige pas les erreurs systématiques pouvant découler de la stratification ou de la répartition en grappes du plan d'échantillonnage.

[b] Le groupe de référence est identifié en caractères gras, et on lui a attribué la valeur 1,000. Les rapports de probabilités supérieurs à 1 indiquent une augmentation des chances de participation à des études postsecondaires supplémentaires, les rapports de probabilités inférieurs à 1 indiquent une diminution des chances de participation, et les rapports de probabilités égaux à 1 indiquent que ces catégories n'ont aucune incidence sur les chances de participation.

Note : Dans le cadre du modèle présenté précédemment, à moins qu'on ne mentionne qu'il en est autrement, les rapports de probabilités indiqués sont significatifs à $p<=0,01$.

* Différence avec le groupe de référence à $0,01<p<=0,05$.

** Différence avec le groupe de référence à $0,05<p<=0,10$.

ns La différence avec le groupe de référence n'est pas significative statistiquement.

Tableau 3 **Rapports de probabilités du modèle multinomial de régression logistique de la participation à des études supplémentaires, avec des variables relatives aux études et des variables sociodémographiques (études supplémentaires c. maîtrise ou doctorat)**[a]

	Collège/de métier c. maîtrise ou doctorat	*Certificat/ diplôme univ. c. maîtrise ou doctorat*	*Baccalauréat c. maîtrise ou doctorat*	*Premier grade prof. c. maîtrise ou doctorat*
Prédicteurs[b]				
Éducation, loisirs, counselling	1,047[ns]	2,650	2,055	0,798[ns]
Beaux-arts et sciences humaines	0,778**	1,163[ns]	0,937[ns]	0,790[ns]
Sciences sociales	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Commerce et affaires	3,329	3,833	1,436**	1,605**
Agriculture et sciences biologiques	0,646*	0,870[ns]	0,686*	1,508*
Génie et sciences appliquées	0,916[ns]	0,815[ns]	0,461	0,225
Professions de la santé	2,513	2,737	0,935[ns]	3,179
Mathématiques et sciences physiques	0,775[ns]	0,808[ns]	0,799[ns]	0,768[ns]
Région de l'université de l'obtention du baccalauréat				
Région de l'Atlantique	0,710**	1,280[ns]	1,131[ns]	1,224[ns]
Québec	0,334	1,484	0,359	0,390
Ontario	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Provinces de l'Ouest	0,771[ns]	0,579**	0,714[ns]	0,832[ns]
Colombie-Britannique	1,359[ns]	2,190*	1,251[ns]	1,602[ns]
Études à plein temps/à temps partiel				
Études à temps partiel, ou études à plein temps et à temps partiel	1,828	2,595	1,737	0,753[ns]
Études à plein temps	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Programme d'études coopératif				
Avoir participé à un programme coopératif	0,878[ns]	0,820[ns]	0,704[ns]	1,046[ns]
Ne pas avoir participé à un programme coopératif	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Montant du prêt étudiant à l'obtention du diplôme				
Aucun prêt	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
14 999 $ ou moins	0,880[ns]	1,051[ns]	0,960[ns]	0,937[ns]
15 000 $ ou plus	0,564	0,564	0,774[ns]	1,199[ns]
Sexe				
Hommes	0,621	0,671	0,618	0,885[ns]
Femmes	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**

Âge à l'obtention du diplôme en 1992				
21 ans ou moins	0,711*	1,020^{ns}	1,165^{ns}	1,318^{ns}
22 ans	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
23 ans	1,050^{ns}	1,238^{ns}	0,968^{ns}	0,794^{ns}
24 ans	1,398**	0,989^{ns}	1,333**	0,358
25 à 26 ans	1,379^{ns}	1,736	1,494*	0,904^{ns}
Plus haut niveau d'éducation des parents				
Études secondaires partielles ou moins	0,985^{ns}	1,377**	1,122^{ns}	0,948^{ns}
Diplôme d'études secondaires	0,981^{ns}	1,115^{ns}	1,161^{ns}	1,178^{ns}
Formation collégiale ou professionnelle de métier	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Certificat ou diplôme universitaire ou brevet d'enseignement	1,245^{ns}	1,347^{ns}	1,320^{ns}	0,888^{ns}
Baccalauréat ou premier grade professionnel	0,638	0,654	0,870^{ns}	1,068^{ns}
Maîtrise ou doctorat	0,489	0,624*	0,870^{ns}	1,413^{ns}
Appartenance à une minorité visible				
Membre d'une minorité visible	1,446*	0,795^{ns}	0,779^{ns}	0,786^{ns}
Ne pas être membre d'une minorité visible	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps				
Aucune expérience de travail à plein temps	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
12 mois ou moins	1,570	1,278**	1,237**	1,540
13 mois à 24 mois	0,844^{ns}	0,948^{ns}	0,631	1,387**
25 mois ou plus	1,648	1,073^{ns}	0,774^{ns}	2,122

[a] L'ensemble du modèle de régression logistique est significatif à p=0,0001.

[b] Les données du modèle de régression logistique ont été tirées de l'Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 et de l'Enquête nationale de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. Le poids d'échantillonnage de cette enquête tient compte des probabilités inégales de la sélection. On a procédé à un rajustement en divisant la variable de pondération par la moyenne de la population comprise dans le modèle. Ce rajustement ne corrige pas les erreurs systématiques pouvant découler de la stratification ou de la répartition en grappes du plan d'échantillonnage.

[c] Le groupe de référence est identifié en caractères gras, et on lui a attribué la valeur 1,000. Les rapports de probabilités supérieurs à 1 indiquent une augmentation des chances de participation à des études postsecondaires supplémentaires, les rapports de probabilités inférieurs à 1 indiquent une diminution des chances de participation, et les rapports de probabilités égaux à 1 indiquent que ces catégories n'ont aucune incidence sur les chances de participation.

Note : Dans le cadre du modèle présenté précédemment, à moins qu'on ne mentionne qu'il en est autrement, les rapports de probabilités indiqués sont significatifs à p<=0,01.

* Différence avec le groupe de référence à 0,01<p<=0,05.

** Différence avec le groupe de référence à 0,05<p<=0,10.

^{ns} La différence avec le groupe de référence n'est pas significative statistiquement.

Tableau 4 **Rapports de probabilités bivariés du modèle de régression logistique de la participation à des études supplémentaires, avec des variables relatives aux études et des variables sociodémographiques (études supplémentaires c. maîtrise ou doctorat)**

	Collège/de métier c. maîtrise ou doctorat	*Certificat/ diplôme univ. c. maîtrise ou doctorat*	*Baccalauréat c. maîtrise ou doctorat*	*Premier grade prof. c. maîtrise ou doctorat*
Prédicteurs[a]				
Éducation, loisirs, counselling	0,872[ns]	2,862	1,781	0,670[ns]
Beaux-arts et sciences humaines	0,803[ns]	1,137[ns]	0,972[ns]	0,839[ns]
Sciences sociales[b]	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Commerce et affaires	2,547	3,753	1,064[ns]	1,370[ns]
Agriculture et sciences biologiques	0,595	0,799[ns]	0,618	1,525*
Génie et sciences appliquées	0,619	0,626*	0,266	0,176
Professions de la santé	2,218	2,533	0,843[ns]	3,021
Mathématiques et sciences physiques	0,642*	0,697[ns]	0,590	0,692[ns]
Région de l'université de l'obtention du baccalauréat				
Région de l'Atlantique	0,685*	1,363[ns]	1,217[ns]	1,599*
Québec	0,412	1,862	0,395	0,388
Ontario	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Provinces de l'Ouest	0,717**	0,549*	0,642*	1,004[ns]
Colombie-Britannique	1,412[ns]	2,034*	1,238[ns]	1,464[ns]
Études à plein temps/à temps partiel				
Études à temps partiel, ou études à plein temps et à temps partiel	2,134	2,718	1,844	0,652[ns]
Études à plein temps	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Programme d'études coopératif				
Avoir participé à un programme coopératif	0,784[ns]	0,652*	0,514	0,695[ns]
Ne pas avoir participé à un programme coopératif	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Montant du prêt étudiant à l'obtention du diplôme				
Aucun prêt	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
14 999 $ ou moins	0,897[ns]	1,166[ns]	0,964[ns]	0,836[ns]
15 000 $ ou plus	0,668*	0,725[ns]	0,876[ns]	1,167[ns]
Sexe				
Hommes	0,658	0,618	0,532	0,734*
Femmes	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**

Âge à l'obtention du diplôme en 1992				
21 ans ou moins	0,727*	0,862^{ns}	1,317*	1,486*
22 ans	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
23 ans	1,039^{ns}	1,248**	0,908^{ns}	0,695*
24 ans	1,225^{ns}	1,067^{ns}	1,150^{ns}	0,290
25 à 26 ans	1,208^{ns}	1,881	1,101^{ns}	0,745^{ns}
Plus haut niveau d'éducation des parents				
Études secondaires partielles ou moins	0,984^{ns}	1,523*	1,104^{ns}	0,893^{ns}
Diplôme d'études secondaires	1,047^{ns}	1,128^{ns}	1,209^{ns}	1,168^{ns}
Formation collégiale ou professionnelle de métier	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Certificat ou diplôme universitaire ou brevet d'enseignement	1,148^{ns}	1,505**	1,228^{ns}	0,886^{ns}
Baccalauréat ou premier grade professionnel	0,661	0,679*	0,840^{ns}	1,090^{ns}
Maîtrise ou doctorat	0,497	0,575	0,847^{ns}	1,462^{ns}
Appartenance à une minorité visible				
Membre d'une minorité visible	1,470	0,656*	0,738**	0,790^{ns}
Ne pas être membre d'une minorité visible	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
Nombre de mois d'expérience de travail à plein temps				
Aucune expérience de travail à plein temps	**1,000**	**1,000**	**1,000**	**1,000**
12 mois ou moins	1,367	1,272**	1,149^{ns}	1,593
13 mois à 24 mois	0,821^{ns}	0,912^{ns}	0,595	1,381**
25 mois ou plus	1,585	1,295^{ns}	0,797^{ns}	1,633**

[a] Les données du modèle de régression logistique ont été tirées de l'Enquête nationale de 1992 auprès des diplômés de 1990 et de l'Enquête nationale de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990. Le poids d'échantillonnage de cette enquête tient compte des probabilités inégales de la sélection. On a procédé à un rajustement en divisant la variable de pondération par la moyenne de la population comprise dans le modèle. Ce rajustement ne corrige pas les erreurs systématiques pouvant découler de la stratification ou de la répartition en grappes du plan d'échantillonnage.

[b] Le groupe de référence est identifié en caractères gras, et on lui a attribué la valeur 1,000. Les rapports de probabilités supérieurs à 1 indiquent une augmentation des chances de participation à des études postsecondaires supplémentaires, les rapports de probabilités inférieurs à 1 indiquent une diminution des chances de participation, et les rapports de probabilités égaux à 1 indiquent que ces catégories n'ont aucune incidence sur les chances de participation.

Note : Dans le cadre du modèle présenté précédemment, à moins qu'on ne mentionne qu'il en est autrement, les rapports de probabilités indiqués sont significatifs à $p<=0,01$.

* Différence avec le groupe de référence à $0,01<p<=0,05$.

** Différence avec le groupe de référence à $0,05<p<=0,10$.

^{ns} La différence avec le groupe de référence n'est pas significative statistiquement.

Bibliographie

Barr-Telford, Lynn, Geoff Bowlby et Warren Clark, *La promotion 1986 : second regard; compendium des résultats du suivi de 1991 relativement à l'enquête menée auprès des diplômés de 1986 et comparaison avec l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1988,* Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996.

Baseline Market Research Ltd., *Sondage des diplômés universitaires de 1998,* document préparé pour le compte de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, 1998.

Butlin, George, « Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires », dans *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 5, n° 3, Ottawa, ministre de l'Industrie (Statistique Canada, n° au catalogue 81-003-XPB), 1999.

Centre des statistiques sur l'éducation, *Plan stratégique 1997,* Ottawa, Statistique Canada, 1997.

Clark, Warren, *La promotion de 1986 : compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1988 menée auprès des diplômés de 1986 et comparaison avec l'Enquête nationale de 1984,* Ottawa, Emploi et Immigration Canada et Statistique Canada, 1996.

Clark, Warren, Margaret Laing et Edith Rechnitzer, *La promotion de 1982 : rapport sommaire de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982,* Ottawa, Secrétariat d'État du Canada et Statistique Canada, 1986.

Clark, Warren, « Études poursuivies après l'obtention d'un diplôme », dans Barr-Telford, Lynn, Geoff Bowlby et Warren Clark, *La promotion de 1986 : second regard; compendium des résultats du suivi de 1991 relativement à l'enquête menée auprès des diplômés de 1986 et comparaison avec l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1988,* Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996, pp. 77-94.

Finnie, Ross, *Earning Differences by Field of Study Amongst Recent Canadian University Graduates*, Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, 2000.

Guppy, Neil et Scott Davies, *L'éducation au Canada : tendances récentes et défis à relever,* Ottawa, ministre de l'Industrie (Statistique Canada, n° au catalogue C96-321-MPF), 1998.

Hosmer, David et Stanley Lemeshow, *Applied Logistic Regression,* New York, Wiley & Sons, 1989.

Krahn, Harvey et Graham S. Lowe, *Alberta Graduate Survey: Labour market and educational experiences of 1994 university graduates,* Minister of Alberta Advanced Education and Career Development, 1998.

Little, Don et Louise Lapierre, *La promotion de 1990; Compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1992 menée auprès des diplômés de 1990,* Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada (n° au catalogue SC-125-12-96F).

McLaughlin, Maryann, *Profil des compétences relatives à l'employabilité : ce que les employeurs recherchent,* rapport 81-92F, Ottawa, Conference Board du Canada, 1992.

Mouelhi, Mongi, « Tendances des effectifs universitaires », dans *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 2, n° 1, printemps 1995, Ottawa, ministre de l'Industrie (Statistique Canada, n° au catalogue 81-003).

Paju, Michael, *La promotion de 1990, second regard – rapport découlant de l'Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990,* Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada (n° au catalogue MP43-366/1-1997), 1997.

Ralston, Helen, « The uses of a bachelor's degree in sociology: Careers of recent graduates of a Maritime University », dans *La revue canadienne d'enseignement supérieur,* vol. 8, n° 3, 1978, pp. 48-62.

University Presidents' Council of British Columbia, *Two year graduate follow-up survey of 1993 Baccalaureate graduates from BC's public universities: Major findings,* Vancouver, 1996.